BAROMÈTRE INDUSTRIEL QUÉBÉCOIS

STIQ 14e ÉDITION

→ Un portrait **unique** du secteur manufacturier

STIQ
MAILLAGE INDUSTRIEL

Table des matières

STIQ en bref 3

Contexte de l'étude et méthodologie 3

Le secteur manufacturier québécois en quelques chiffres 4

Principaux résultats du Baromètre 2022 9

Économie : bien qu'affectées par le ralentissement, les entreprises sont en mode confiance 10

Ventes : plus forte hausse depuis les débuts du baromètre 12

Ressources humaines : des enjeux de recrutement, de rétention et de relève qui demeurent critiques 14

Investissements : hausse notable en achat d'équipement et en technologies numériques 20

Technologies numériques : des efforts qui ne se traduisent pas encore en résultats 22

Cybersécurité : des risques élevés et des mesures pour y faire face 30

Gestion environnementale : les deux tiers des entreprises ont pris des engagements 32

Conclusion 35

Références 38

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

STIQ en bref

Fondée en 1987, STIQ est une association multisectorielle d'entreprises québécoises qui a pour mission de développer les relations d'affaires et améliorer la compétitivité des entreprises manufacturières afin de favoriser l'essor de notre économie.

Forte du plus grand réseau manufacturier du Québec, STIQ agit comme activateur de performance en créant des maillages fructueux et en déployant des programmes d'amélioration sur mesure.

Tous les jours, depuis près de 40 ans, elle est sur le terrain avec les industriels. Chaque année, l'expertise unique de STIQ bénéficie ainsi à plus de 700 entreprises œuvrant dans les secteurs clés de notre économie, tels que l'aéronautique, le transport terrestre, la défense et la sécurité, l'énergie électrique et les ressources minérales.

Contexte de l'étude et méthodologie

Grâce à sa connaissance approfondie du domaine industriel, STIQ a développé depuis 2009 une série d'indicateurs uniques, destinés à brosser un portrait réaliste et concret de ce secteur essentiel au développement économique du Québec.

Pour une 14e année consécutive, STIQ a ainsi confié à BIP Recherche la réalisation d'un sondage téléphonique, effectué au début de l'année 2023, portant sur l'état de ces indicateurs en 2022. La population d'enquête du sondage était constituée de 2 800 PME manufacturières localisées au Québec, inscrites dans la base de données de STIQ et ayant entre 10 et 500 employés. Quelque 500 PME ont été interrogées, un échantillon représentatif par rapport à la population d'enquête, tant sur le plan géographique et sectoriel, que pour la taille des entreprises. La marge d'erreur est de 3,9 %, 19 fois sur 20.

L'analyse de l'évolution des indicateurs et des croisements judicieux ont permis de tirer des constats sur l'état du secteur manufacturier. Ces constats ont été validés grâce à une minutieuse revue de la littérature sur les grands paramètres nationaux et mondiaux de l'économie et de l'industrie. Finalement, un groupe de discussion réalisé avec une dizaine de représentants de PME manufacturières a offert une vision concrète des enjeux auxquels font face les industriels.

STIQ présente ici les résultats de cette démarche rigoureuse, qui dresse une vue d'ensemble de la situation actuelle du secteur manufacturier québécois et en particulier celle des PME œuvrant au sein des chaines d'approvisionnement des principaux secteurs industriels.

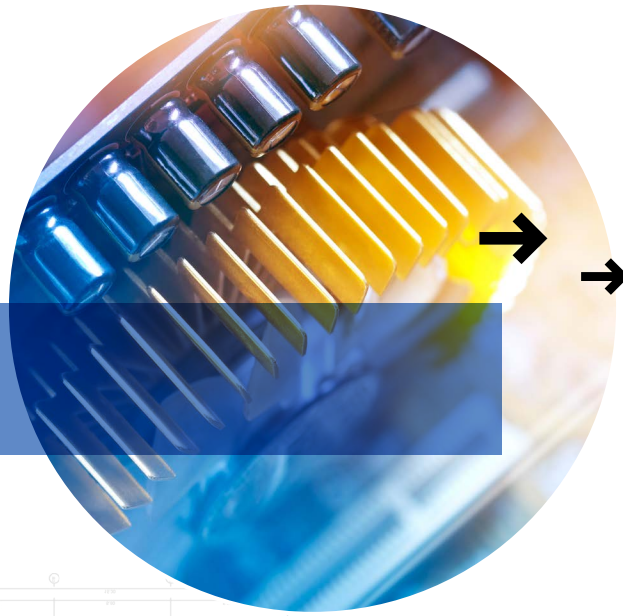

Le secteur **manufacturier québécois** en quelques chiffres

Après une année 2021 qui aura vu un important redressement de l'économie et du secteur manufacturier, 2022 aura été marquée par un ralentissement de la croissance économique, une inflation élevée et une hausse constante des taux d'intérêt. Malgré ce contexte moins favorable, le secteur manufacturier québécois s'en est relativement bien tiré et a affiché une bonne performance sur la plupart des indicateurs. À plusieurs égards, sa situation est assez similaire à celle des années prépandémiques.

Les données suivantes illustrent l'importance capitale du secteur manufacturier dans l'économie du Québec :

- Le PIB découlant des biens fabriqués[1] s'élevait à 49,1 milliards de dollars en 2022.[2]
- Les ventes de biens fabriqués (ventes manufacturières)[3] s'établissaient à 213 milliards de dollars en 2022, soit 25 % du total canadien.[4]
- En 2022, le secteur employait un peu plus de 440 000 salariés, soit 11,1 % des emplois totaux du Québec et 28,3 % des emplois manufacturiers canadiens.[5]
- Le PIB par emploi est plus élevé dans le secteur manufacturier (111 638 $) que dans l'ensemble de l'économie (98 751 $), un écart de 13 %.[6]
- Le nombre d'établissements (employeurs avec salariés) manufacturiers totalisait 13 569 en 2021, ou 27 % du total canadien.[7]

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Les PME constituent la très grande majorité de l'industrie manufacturière québécoise et ce, depuis toujours. En 2021, 92 % des établissements avaient moins de 100 employés et 31 % avaient moins de 5 employés.[8]

Les données sur la répartition du PIB et la répartition du nombre de salariés par industrie (graphique 1) montrent que six industries génèrent à elles seules 58 % du PIB du secteur manufacturier : le matériel de transport (incluant l'aérospatiale), les aliments, la première transformation des métaux, les produits chimiques, les produits métalliques et les machines.[9] On constate que certaines industries génèrent un PIB plus élevé par rapport à leur utilisation de main-d'œuvre (par exemple, la première transformation des métaux, le matériel de transport, les produits chimiques et les boissons) alors que d'autres nécessitent une plus grande utilisation de main-d'œuvre par rapport au PIB généré (par exemple, les produits métalliques, les produits en bois, les aliments et le meuble).[10]

Par ailleurs, le secteur manufacturier québécois se démarque par la qualité de ses emplois : en 2022, le salaire hebdomadaire moyen (en dollars courants[11]) dans le secteur manufacturier était de 6,4 % supérieur à la moyenne québécoise (1 178 $ contre 1 107 $).[12]

De plus, le secteur manufacturier se trouve en situation de plein-emploi, donc de rareté de main-d'œuvre, avec un taux de chômage inférieur de 2,3 points par rapport à la moyenne québécoise (2,0 % contre 4,3 %).[13] Cette situation peut expliquer, en partie, l'écart de rémunération qui lui est favorable.

GRAPHIQUE 1

Secteur de la fabrication au Québec : répartition du PIB par industrie et répartition du nombre de salariés par industrie

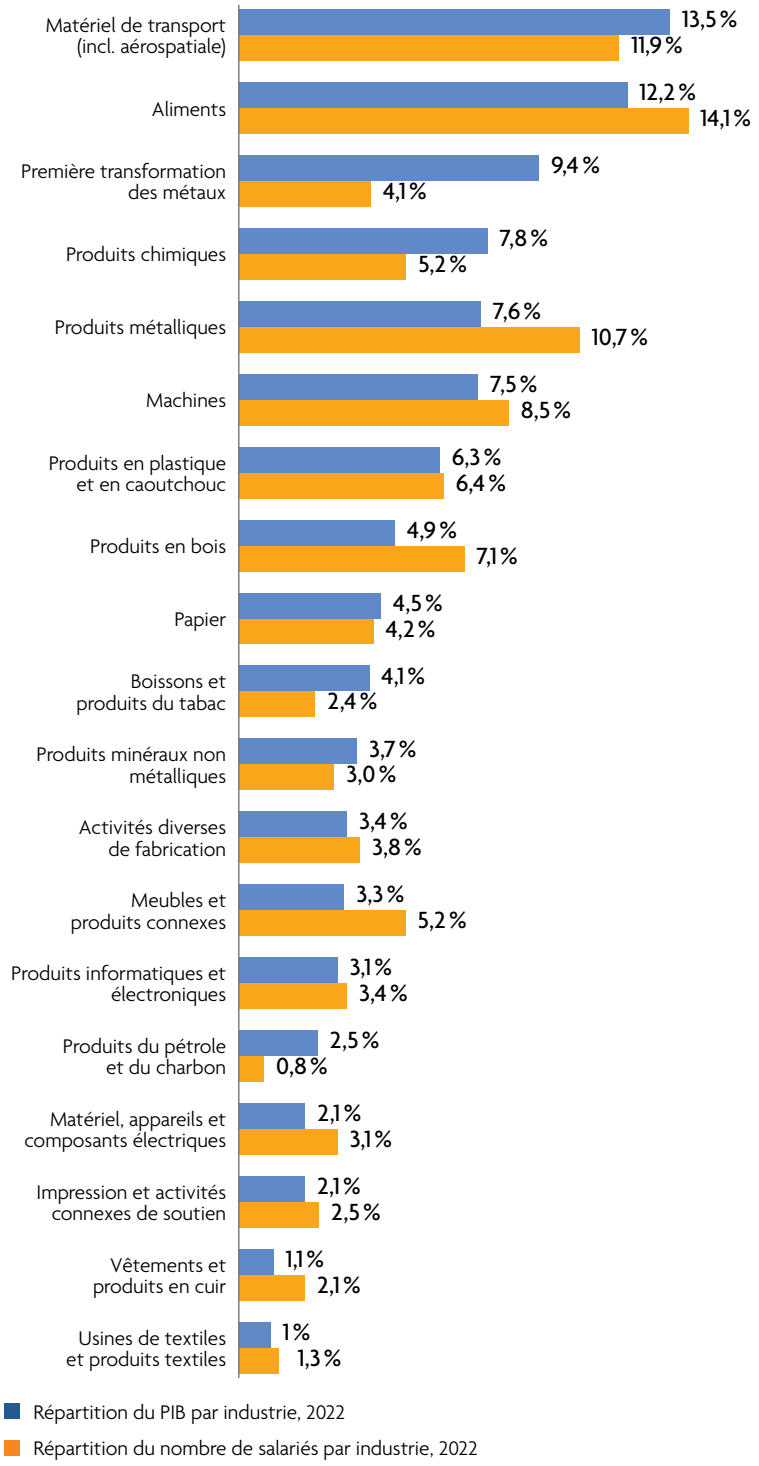

Secteur manufacturier : **hausse des indicateurs** et retour à la situation prépandémique

En 2021, le secteur manufacturier québécois avait partiellement récupéré des pertes subies en 2020. Un an plus tard, on peut dire qu'il s'est bien remis de la pandémie, comme le montrent les indicateurs suivants :

- Le PIB du secteur manufacturier a augmenté de 2,8 % en 2022 (en dollars enchainés de 2012) ; il s'agit d'une hausse identique à celle du PIB de l'ensemble de l'économie.[14] Le PIB de 2022 (49,1 milliards de dollars) a retrouvé le niveau de la moyenne des PIB de 2017 à 2019 (graphique 2).
- La part du secteur de la fabrication dans l'ensemble du PIB québécois est stable depuis trois ans : 12,6 % en 2020, 12,5 % en 2021 et 12,5 % en 2022.[15] Mais elle est inférieure à ce qu'elle était au cours des années 2017 à 2019, soit environ 13,4 %. Ceci s'explique par une plus forte diminution en 2020 du PIB manufacturier par rapport au PIB total du Québec.
- En 2022, les ventes de biens fabriqués ont augmenté de 15,8 % (en dollars courants) par rapport à l'année précédente (graphique 3), après une forte hausse de 20 % en 2021.[16] Dans les deux cas, il s'agit d'une hausse nettement supérieure à celle du taux d'inflation (6,7 % en 2022 et 3,8 % en 2021).[17]
- Le nombre de salariés dans le secteur de la fabrication a augmenté de 2 % en 2022 (graphique 4), après une hausse de plus de 4 % en 2021.[18] Le nombre de salariés en 2022 (440 000) a retrouvé le niveau moyen des deux années prépandémiques (2018 et 2019).

GRAPHIQUE 2

PIB réel aux prix de base du Québec, secteur de la fabrication (en milliards de dollars enchainés de 2012)

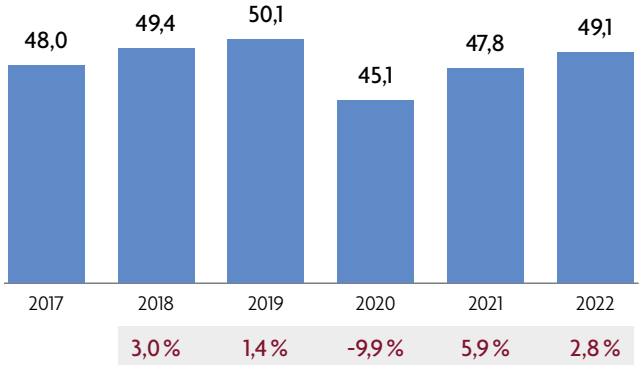

GRAPHIQUE 3

Vente de biens fabriqués, Québec (en milliards de dollars courants)

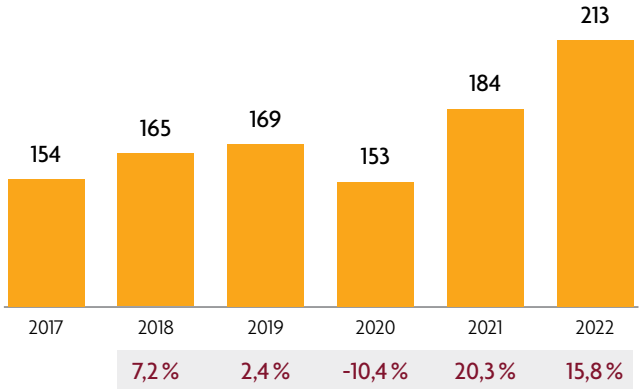

GRAPHIQUE 4

Nombre de salariés, secteur manufacturier québécois (en milliers)

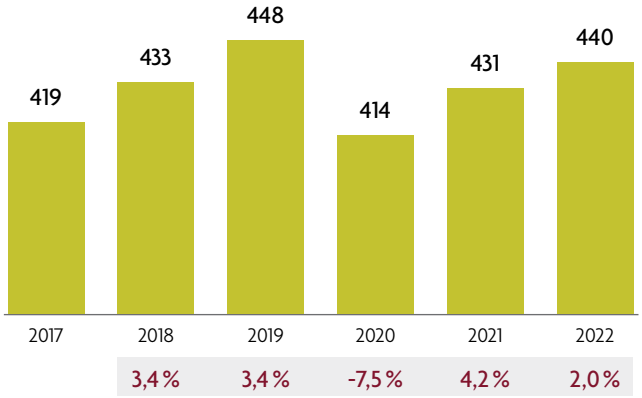

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Croissance des exportations québécoises

Le secteur manufacturier québécois se démarque par l'importance de ses exportations : en 2022, 87 % de la valeur totale des exportations québécoises était attribuable au secteur manufacturier.[19] À elles seules, cinq industries comptent pour 30 % des exportations québécoises : la production et la transformation d'alumine et d'aluminium (10,4 %), la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (9,0 %), les raffineries de pétrole (4,4 %), les usines de papier (3,2 %) et la fonte et l'affinage de métaux non ferreux (3,1 %).[20]

Après une baisse marquée due à la pandémie en 2020, les exportations internationales québécoises ont connu un certain regain en 2021, puis un autre en 2022 au point de rejoindre les niveaux prépandémiques.

- Exprimée en dollars enchainés de 2012, la valeur totale des exportations internationales québécoises atteignait 80,1 milliards en 2022 (graphique 5). Par rapport à 2021, il s'agit d'une augmentation de 4,6 %.[21] Les exportations de 2022 sont similaires à celles des années 2018 et 2019.
- La baisse notable de la valeur du dollar canadien face à la devise américaine (en moyenne de 0,768 en 2022 contre 0,798 en 2021)[22] a pu contribuer à la hausse des exportations de 2022.
- Les États-Unis demeurent de loin le principal marché des produits québécois exportés : en 2022, 73 % des exportations y étaient destinées, une proportion en hausse de deux points par rapport aux cinq années précédentes. Très loin derrière, la Chine représente le second marché, avec 3 % des exportations totales en 2022, en baisse d'un à deux points par rapport aux cinq années précédentes.[23]

GRAPHIQUE 5

Valeur des exportations internationales totales du Québec (en milliards de dollars enchainés de 2012)

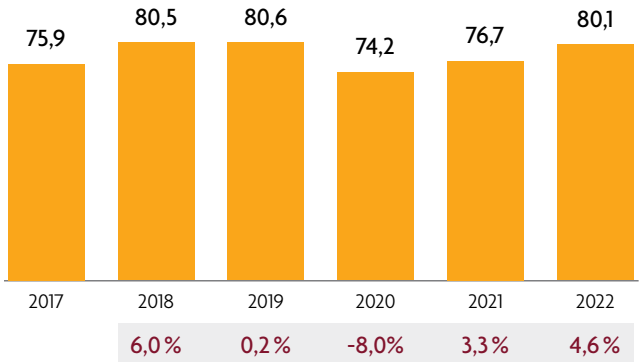

Productivité manufacturière : **diminution de l'écart** entre le Québec et le reste du Canada

En 2021, la productivité[24] du secteur manufacturier québécois était de 58,30 $ par heure travaillée (en dollars enchaînés de 2012), en légère hausse de 2,8 % par rapport à 2017 (graphique 6).

Bien que les entreprises manufacturières québécoises accusent encore un retard en matière de productivité par rapport à la moyenne canadienne et par rapport à l'Ontario, cet écart s'est amenuisé entre 2017 et 2021[25]. Ainsi, l'écart négatif avec le Canada est passé de 10,6 % en 2017 à 7,0 % en 2021. Quant à l'écart avec l'Ontario, il est passé de 11,4 % en 2017 à 6,6 % en 2021.

GRAPHIQUE 6

Productivité du travail (PIB par heure travaillée), secteur de la fabrication : Québec, Ontario et Canada ($ enchainés de 2012)

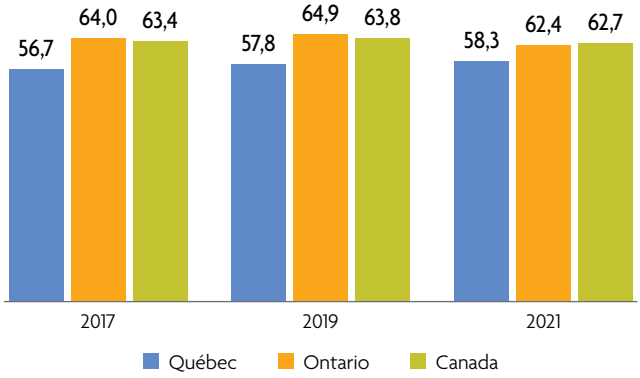

Perspectives en 2023 et 2024 : fort **ralentissement**, courte récession possible, puis **reprise** timide

Après une forte reprise en 2021, puis en ralentissement marqué de la croissance en 2022, les années 2023 et 2024 devraient connaître une très faible croissance du PIB (graphique 7). Si la croissance prévue sera relativement bonne à l'échelle mondiale (2,5 % et 2,7 %), elle sera beaucoup plus faible au Canada (0,7 % et 1,1 %) et aux États-Unis (0,9 % et 1,0 %). Quant au Québec, elle devrait être quasi nulle en 2023 (0,3 %) et dans la moyenne canadienne en 2024 (1,0 %).[26] Pour ce qui est du taux de chômage au Québec, qui se situait à 4,3 % en 2022, les sources consultées prévoient une très légère hausse à 4,6 % en 2023, puis une autre hausse à 5,5 % en 2024.[27]

Plusieurs analystes économiques prévoient que le Canada, dont le Québec, connaîtront une légère et assez courte récession au cours de 2023, qui pèsera sur le marché du travail, la croissance des salaires et l'inflation.[28] Par contre, le Fonds monétaire international estime que la menace d'une récession s'atténue en Amérique du Nord et que la Canada pourrait l'éviter.[29] Voici, en résumé, quelques conclusions à retenir :

- La Banque du Canada devrait maintenir son taux directeur à un niveau élevé – autour de 4,5 % – jusqu'à la fin de 2023, avant de l'abaisser graduellement en 2024. Les effets de la hausse des taux d'intérêt, qui ont marqué l'année 2022, se feront pleinement sentir avec un certain décalage en 2023. Ils se répercuteront sur le pouvoir d'achat et affecteront durement les ménages et les entreprises endettées.
- Nous devrions assister à une contraction de l'économie au cours des deuxième et troisième trimestres de 2023, ce qui entraînera une légère détérioration du marché du travail. Toutefois, le marché de l'emploi devrait maintenir une relative robustesse, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Ce serait donc une récession sans perte d'emplois élevée bien que le taux de chômage devrait augmenter quelque peu en 2023 et 2024.
- Dans le secteur manufacturier, l'apaisement des perturbations de la chaîne logistique (qui avaient eu un impact très négatif sur les délais de production et sur les prix en 2021 et, dans une moindre mesure, en 2022) ainsi qu'une certaine baisse des prix des marchandises contribueront à ralentir l'inflation.
- La chute du marché immobilier résidentiel devrait se poursuivre et la consommation sera bientôt au ralenti malgré le soutien financier des gouvernements. Le marché immobilier devrait cesser de ralentir à la fin de 2023 et reprendre peu à peu en 2024. La croissance de la population, attribuable à l'augmentation des cibles d'immigration, augmentera la demande de logements et favorisera la relance de l'investissement résidentiel.

Il faudra donc attendre en 2024 avant que l'économie se redresse graduellement, favorisée par la baisse prévue des taux d'intérêt.

GRAPHIQUE 7

Croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB)

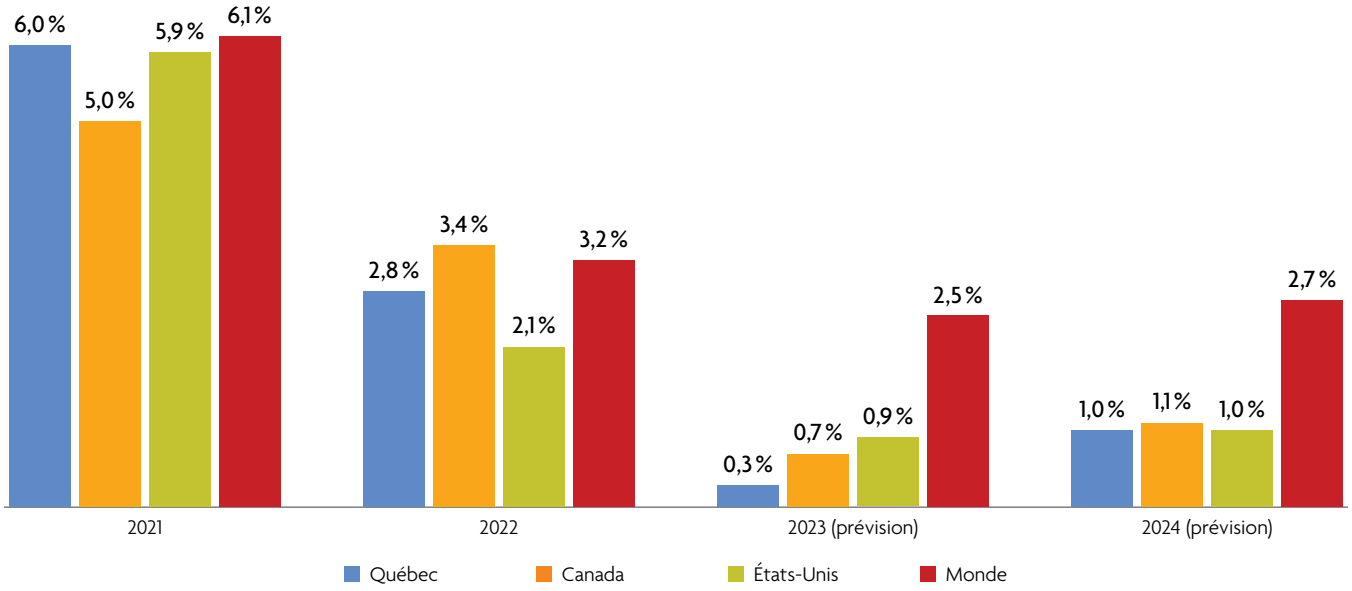

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Principaux **RÉSULTATS** du Baromètre 2022

La 14e édition du Baromètre industriel québécois présente différents enjeux auxquels font face les PME manufacturières québécoises. Elle porte, cette année, une attention à des thèmes nouveaux ou enrichis, tels que les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, la cybersécurité et les engagements en matière de réduction de l'empreinte environnementale. Elle présente également les bénéfices qu'engendrent certaines pratiques d'affaires gagnantes, comme les investissements et l'intégration des technologies numériques.

ÉCONOMIE

Bien qu'affectées par le ralentissement, les entreprises sont en mode confiance

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt, qui ont caractérisé l'année 2022, ont eu trois impacts principaux chez les répondants (graphique 8). L'augmentation des prix est, de loin, le plus important avec 93 % de mentions. La diminution de la marge bénéficiaire et le retard de projets d'investissement ont affecté la moitié des entreprises (respectivement 51 % et 48 %). Par contre, une faible minorité de répondants disent avoir des problèmes de liquidité (17 %) et qu'il y a un risque pour la survie de leur entreprise (9 %). Bien que ce dernier chiffre puisse paraitre petit, il n'est pas négligeable pour autant, puisqu'il signifie qu'une entreprise sur dix se dit inquiète pour sa survie face à la hausse marquée de l'inflation et des taux d'intérêt.

GRAPHIQUE 8

Impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt en 2022

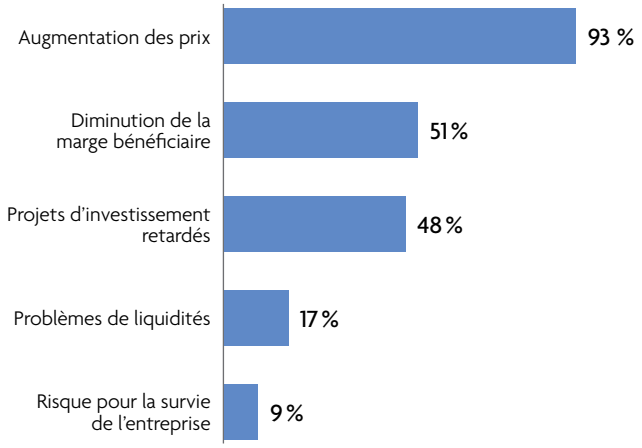

2023 : hausse des projets prévus par les entreprises

Interrogés sur certains projets qu'ils prévoient réaliser en 2023 (graphique 9), 84 % des répondants mentionnent le développement de nouveaux marchés ou de nouveaux clients. Les trois quarts (76 %) envisagent la réalisation d'investissements en équipement ou en immobilisations et les deux tiers (64 %) prévoient le développement de nouveaux produits ou services. Ajoutons que 22 % des répondants envisagent l'acquisition d'une entreprise. Par rapport à l'enquête de l'année dernière, on constate une hausse des entreprises qui prévoient développer de nouveaux produits ou de nouveaux services (+5 points) et développer de nouveaux marchés ou de nouveaux clients (+4 points).

Précisons que les entreprises de 50 employés et plus et celles qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques sont plus nombreuses que la moyenne à prévoir la réalisation de ces projets.

GRAPHIQUE 9

Projets prévus en 2023

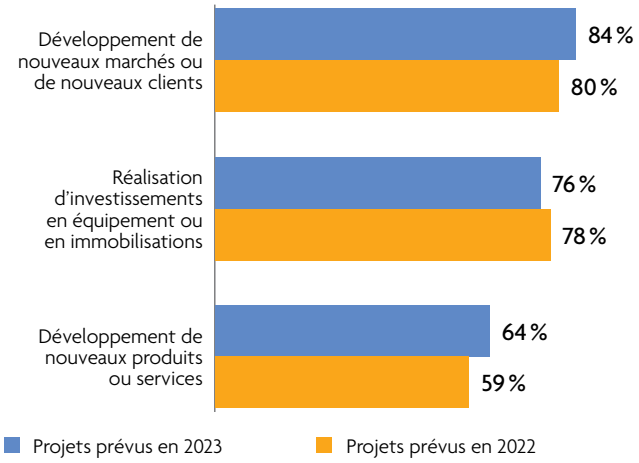

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Impacts de **l'inflation** et des **taux d'intérêt** : le point de vue des PME

Les entreprises ayant participé au groupe de discussion vivent au quotidien, depuis un ou deux ans, les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

- Les PME font face à des augmentations – parfois subites et considérables – du coût des matières premières, des fournitures et du transport des marchandises, en plus des hausses des salaires et des avantages sociaux qu'elles doivent accorder pour demeurer compétitives et ne pas perdre leurs employés.
- Elles ont décidé de ne plus absorber ces hausses de coûts et les refilent « sans gêne » aux clients. Elles augmentent leurs prix en conséquence tout en expliquant à leurs clients les raisons.
- Il leur est impossible de garantir un prix à leurs clients. Les soumissions et les listes de prix – autrefois valides pour une durée de quelques mois ou d'un an – ne sont valides que pour quelques jours ou semaines.
- La hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction en 2022 ont fait en sorte de reporter d'un an ou deux certains projets d'investissement, surtout en immobilisations : acquisition de terrain, construction, agrandissement, aménagement. Dans certains cas, on analyse davantage la pertinence de l'achat ou du choix de certains équipements pour s'assurer de prendre la décision optimale. Dans d'autres cas, on retarde d'un an ou deux des projets de robotisation et d'implantation d'autres technologies numériques.
- Pour contrer la diminution des marges bénéficiaires et d'éventuels problèmes de liquidité – outre la hausse des prix – les entreprises doivent trouver des solutions pour accroître l'efficience de leurs processus de production, réussir à produire autant avec moins de ressources et récupérer le matériel réutilisable.

« Au niveau de la production, on cherche constamment des solutions pour conserver les mêmes marges, sans nécessairement facturer les augmentations aux clients. Par exemple, on travaille davantage avec les lumières fermées, sans opérateur devant la machine ou avec un opérateur sur deux machines simultanément. Bref, on essaie de faire plus avec moins ! »

France Vallée, directeur général, Diacarb

« Les taux d'intérêt ont tellement monté dernièrement que nous avons été obligés de retarder certains de nos projets d'infrastructures. Nous avons également décidé de prendre un peu moins de risques et être certains d'avoir un contrat ou un engagement réel de nos clients avant d'investir dans une nouvelle technologie, par exemple. Pour ce type d'investissement, nous nous assurerons désormais d'avoir bon business case avant de s'embarquer. »

Jean-François Nadeau, directeur Amélioration Continue et Qualité, Matritech

« De notre côté, nous analysons plus longuement avant d'effectuer l'achat de nouveaux équipements afin de s'assurer de faire les meilleurs choix. Il faut avoir un bon fonds de départ, parce que les taux d'intérêt sont un peu fous, en plus du coût des matériaux qui a bondi au niveau des projets de construction. »

Geneviève Paris, VP Logistique, stratégie et communication, Paber Aluminium

« Dans le domaine de l'aéronautique, ça a été un énorme défi. On a besoin de pièces et de matériel assez spécialisés et les augmentations, seulement pour les matières premières, ont été de 100 à 250 %. Nous avons des ententes à long terme et les clients étaient réticents aux changements de prix. Il a fallu user d'imagination, optimiser nos processus et se moderniser. Nous voulions implanter un nouveau robot l'an dernier, mais nous avons dû retarder ce projet en raison des hausses des taux d'intérêt. »

Danny Thibodeau, président, Précision S.F. Tech

« Du côté de G.E Gilbert, nous avons fait un peu le contraire de tout le monde. Nous avons investi 1,5 M$ dans trois nouveaux équipements numériques parce que les opportunités étaient là et les contrats aussi ! »

André Huppé, co-propriétaire – Directeur d'usine, Industries G.E Gilbert

VENTES

Plus forte hausse depuis les débuts du Baromètre

L'enquête 2022 du Baromètre montre que la croissance des ventes des PME répondantes est meilleure que ce qu'elle était avant la pandémie (graphique 10) : en 2022, 70 % d'entre elles ont connu une augmentation d'au moins 5 % de leur chiffre d'affaires par rapport à 2021, un pourcentage nettement supérieur à celui observé au cours des quatre années précédentes et le plus élevé depuis les débuts du Baromètre. À l'autre extrémité de l'échelle, seulement 9 % ont connu une diminution d'au moins 5 % de leur chiffre d'affaires. Ces résultats s'observent peu importe la taille des entreprises et ils sont encore plus positifs chez les entreprises les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques.

Il faut cependant tempérer ces résultats. Une partie de l'augmentation du chiffre d'affaires est attribuable à la hausse des prix de vente, résultat de la forte inflation en 2022. Rappelons que l'inflation était beaucoup plus faible au cours de la décennie précédente. De plus, les entreprises étaient encore en mode de rattrapage au niveau des ventes en 2022, suite à la chute importante de 2020.

GRAPHIQUE 10

Évolution du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente

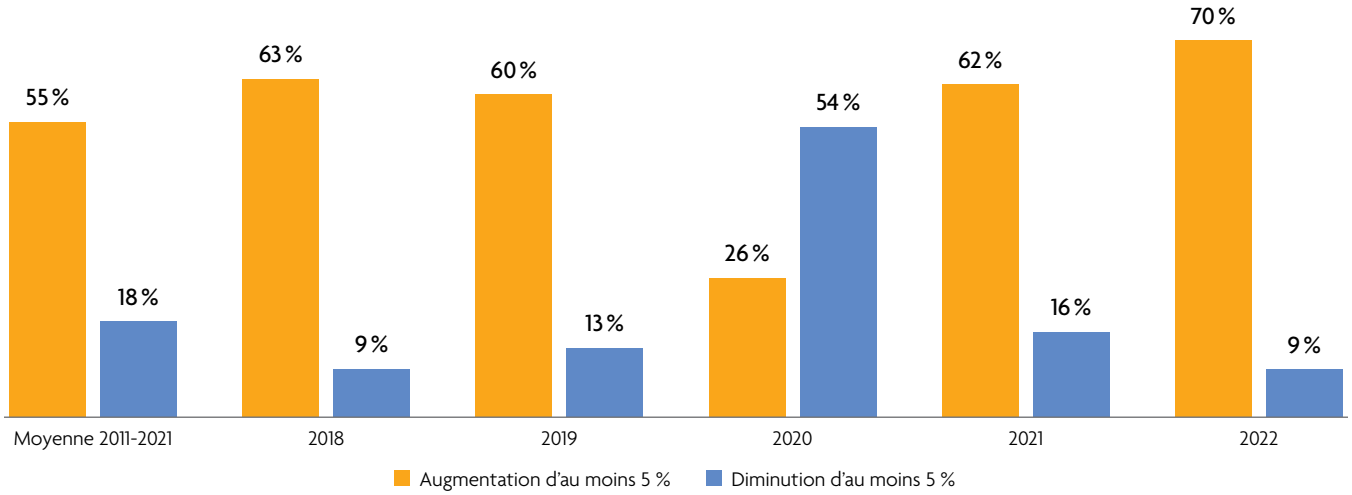

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Degré de diversification géographique : **hausse** aux États-Unis

Près de quatre répondants sur cinq au sondage Baromètre (78 %) sont actifs sur les marchés hors du Québec (graphique 11). Plus précisément, 22 % des entreprises sondées ne vendent qu'au Québec, 19 % vendent au Canada (hors Québec) mais pas aux États-Unis ni dans le reste du monde (ici appelé « l'international »), 37 % vendent aux États-Unis mais pas à l'international et 22 % vendent à l'international (hors États-Unis). Par rapport à la moyenne des éditions 2015 à 2021 du Baromètre, on observe une hausse statistiquement significative du pourcentage des entreprises qui vendent aux États-Unis mais pas à l'international.

Le degré de diversification géographique des ventes varie beaucoup en fonction de la taille de l'entreprise. Les entreprises de 10 à 19 employés sont nettement plus nombreuses que la moyenne à ne vendre qu'au Québec (40 %) et nettement moins nombreuses à vendre à l'extérieur du Canada (42 %). À l'inverse, seulement 15 % des entreprises de 100 à 500 employés ne vendent qu'au Québec tandis que 73 % d'entre elles réalisent des ventes hors Canada.

Soulignons également que les entreprises qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses à ne vendre qu'au Québec (seulement 14 %) et beaucoup plus nombreuses à vendre à l'extérieur du Canada (71 %).

GRAPHIQUE 11

Degré de diversification géographique des ventes des entreprises en 2022

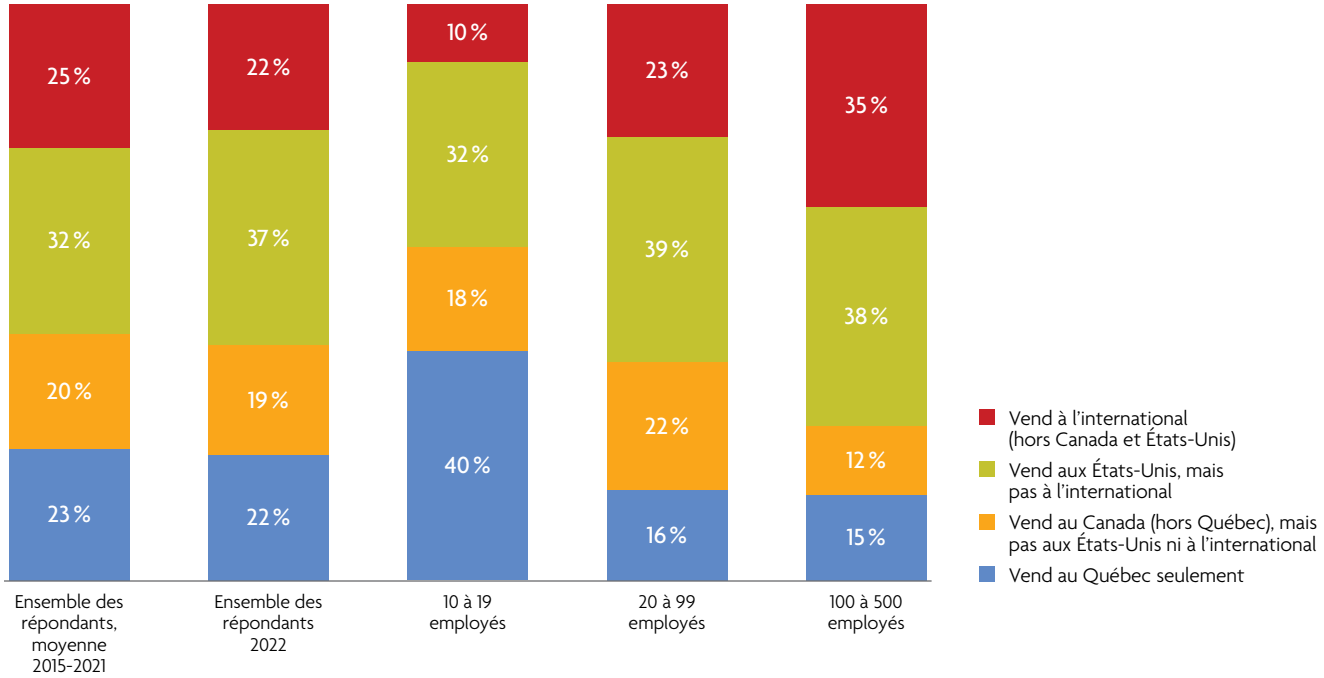

RESSOURCES HUMAINES

Des enjeux de recrutement, de rétention et de relève qui demeurent critiques

Embauche : retour à la situation prépandémique

Sur le plan de l'embauche, les PME manufacturières sont revenues à la situation prépandémique (graphique 12). En 2022, 41 % des entreprises ont connu une hausse d'au moins 5 % de leur nombre d'employés, soit un pourcentage similaire à celui observé en 2018 et 2019. Malgré un contexte de pénurie de main-d'œuvre, elles ont réussi à recruter de nouveaux employés. À l'autre bout de l'échelle, 15 % ont connu une diminution d'au moins 5 % de leur nombre d'employés. Précisons que la hausse du nombre d'employés est plus forte chez les entreprises qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques.

GRAPHIQUE 12

Évolution du nombre d'employés par rapport à l'année précédente

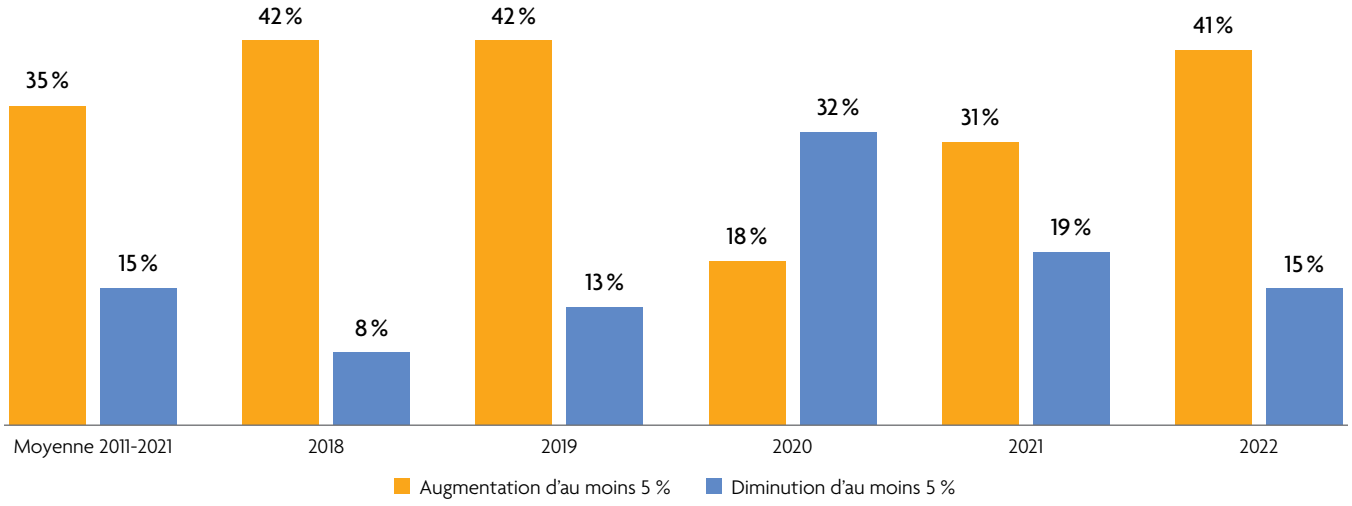

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Recrutement, **rétention** et **relève** : une problématique qui ne s'estompe pas

Depuis plus d'une dizaine d'années, les entreprises font face à trois enjeux de taille en matière de ressources humaines : le recrutement et la rétention de leurs employés spécialisés ainsi que la relève (graphique 13).

En 2022, 89 % des répondants considéraient le problème de recrutement de main-d'œuvre spécialisée comme étant assez ou très important, soit le deuxième plus haut niveau jamais atteint depuis le début des enquêtes Baromètre. Ajoutons que le problème de recrutement affecte toutes les catégories d'entreprises avec intensité, mais il est encore plus aigu chez les plus grandes entreprises (de 100 à 500 employés).

Par ailleurs, 67 % des répondants disaient connaître un problème assez ou très important de rétention de leurs employés spécialisés. Bien qu'on observe une baisse de 6 points par rapport à l'an dernier, il s'agit du deuxième plus haut niveau jamais atteint depuis le début du Baromètre, ex aequo avec 2019. Le problème de rétention affecte toutes les catégories d'entreprises mais davantage les plus grandes entreprises (de 100 à 500 employés) et celles qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques.

Enfin, près de trois entreprises sur quatre (73 %) évaluaient l'enjeu de la relève comme étant assez ou très important, soit un pourcentage plus élevé qu'en 2020, mais similaire à celui observé lors des trois années précédentes. Cet enjeu affecte également toutes les catégories d'entreprises, sans distinction de taille ou d'avancement technologique.

GRAPHIQUE 13

Proportion d'entreprises éprouvant des problèmes de recrutement et de rétention des employés spécialisés ainsi que de relève

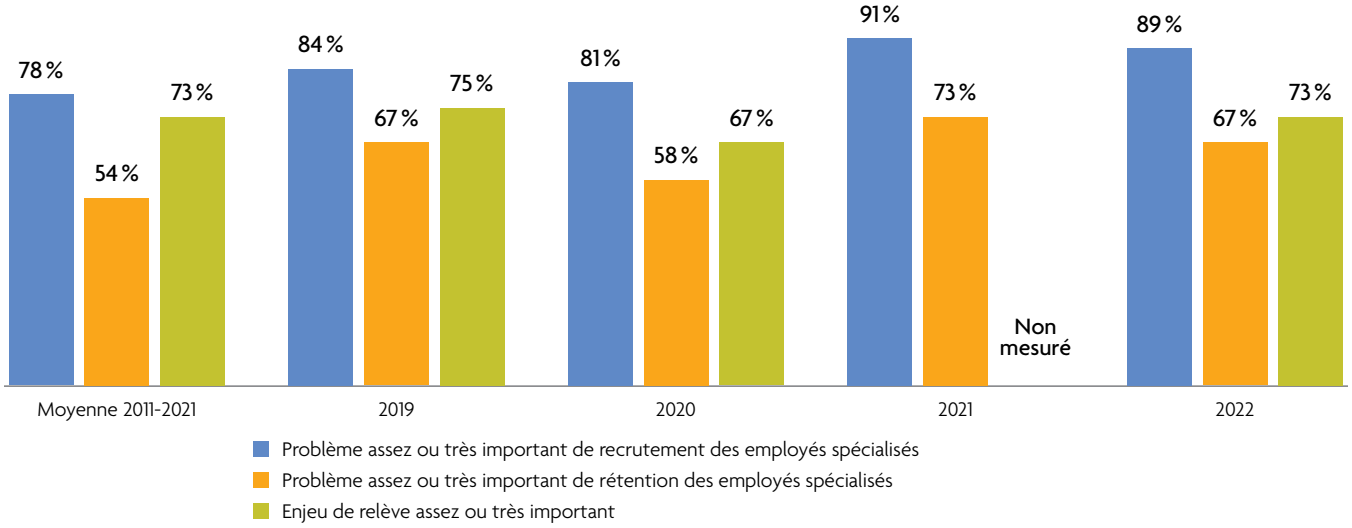

Plusieurs **actions** pour contrer le problème de **pénurie**

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises sondées prennent de nombreuses mesures (graphique 14), les plus importantes étant l'augmentation des salaires (93 %), l'accroissement de la flexibilité des horaires pour favoriser la conciliation travail – vie personnelle (81 %), l'embauche de travailleurs moins qualifiés que souhaité (67 %) et des efforts de marketing employeur pour améliorer l'image ou l'attractivité de l'entreprise (65%). Plusieurs autres mesures sont également adoptées par une part significative d'entreprises, soit plus ou moins la moitié : la bonification des avantages sociaux (54 %), l'implantation de technologies numériques afin de réduire le recours à la main-d'œuvre (52 %), la mise en place ou la bonification d'un programme de formation (47 %), le recrutement à l'étranger (46 %) et l'impartition de certaines tâches ou activités à l'extérieur de l'entreprise (44 %).

Par rapport à 2021, on constate une hausse significative de trois mesures : l'augmentation des salaires (+6 points), les efforts pour améliorer l'image/l'attractivité de l'entreprise (+5 points) et l'implantation de technologies numériques (+6 points). En contrepartie, l'embauche de travailleurs moins qualifiés que souhaité est en baisse de 7 points.

GRAPHIQUE 14

Mesures prises par les entreprises pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre

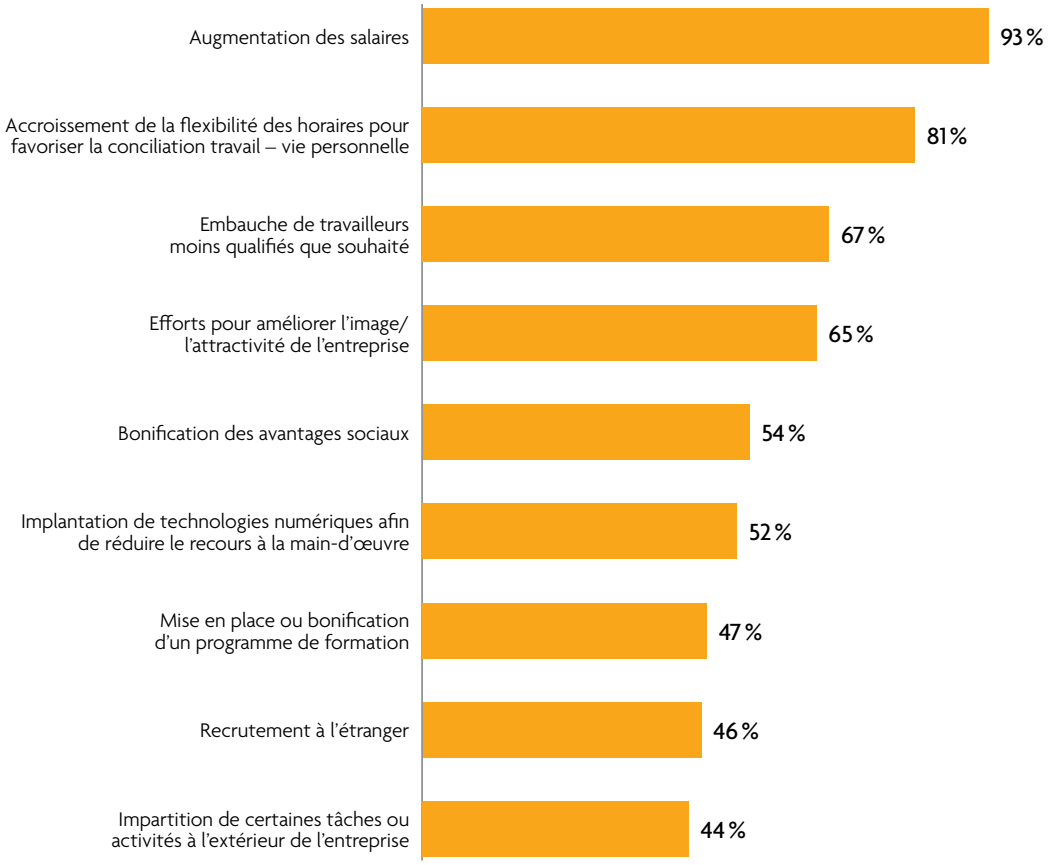

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Encore beaucoup de **postes à combler**, mais moins que l'an dernier

Les répondants au sondage estiment qu'ils auront en moyenne 9,1 postes à combler en 2023 (graphique 15), un nombre variant de 4 chez les entreprises de 10 à 19 employés à 20 chez celles de 100 à 500 employés. Chez les 500 entreprises interrogées, cela représente environ 4 550 postes. Si on projette cette donnée sur la population des 2 800 PME manufacturières de la base de données de STIQ ayant entre 10 et 500 employés, ce sont environ 25 500 postes qui seront à combler.

Il s'agit d'une baisse de 24 % du nombre de postes à combler par rapport au sondage du Baromètre 2021 (12 postes) mais d'un résultat très similaire à celui observé lors des deux années précédentes.

Le nombre de postes à combler – qui comprend à la fois la création de nouveaux emplois et le remplacement d'employés qui quittent – représente en moyenne 13 % du nombre total d'employés, variant de 10,4 % chez les entreprises de 100 à 500 employés à 23,5 % chez celles de 10 à 19 employés. Les plus petites entreprises sont donc, proportionnellement parlant, plus affectées que les plus grandes par la pénurie de main-d'œuvre.

GRAPHIQUE 15

Nombre moyen de postes qui seront à combler en 2023

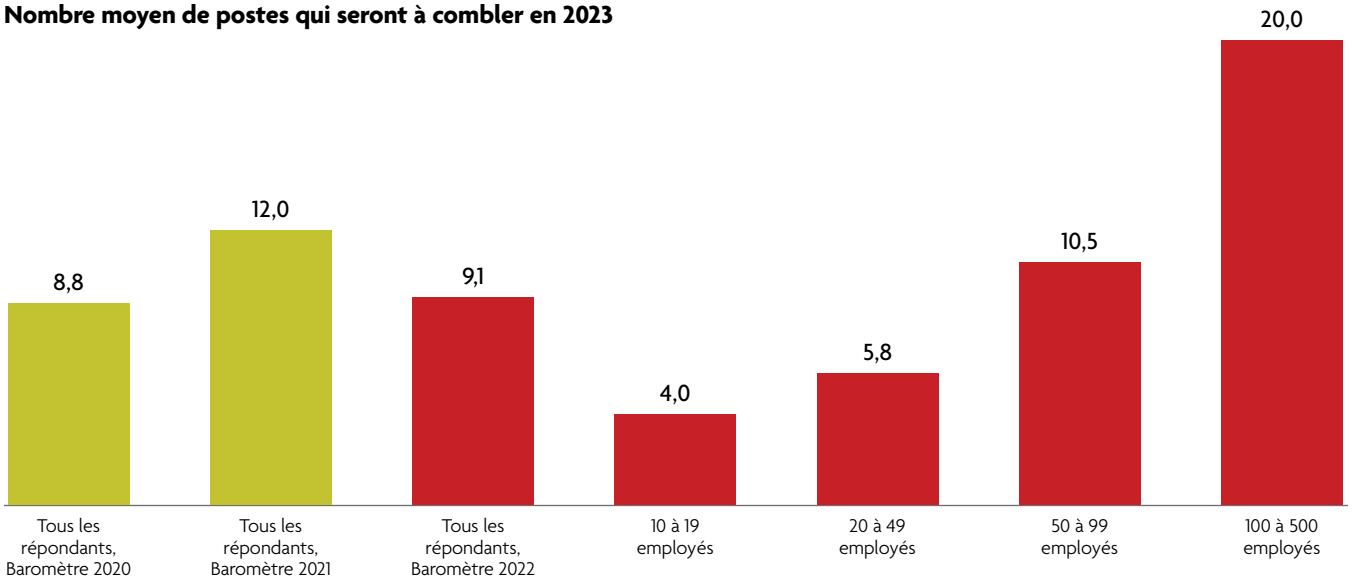

Tous les répondants, Baromètre 2020	Tous les répondants, Baromètre 2021	Tous les répondants, Baromètre 2022	10 à 19 employés	20 à 49 employés	50 à 99 employés	100 à 500 employés
12,1 %	16,2 %	13,0 %	23,5 %	16,9 %	13,4 %	10,4 %

Ratio = Nb de postes à combler / Nb total d'employés

La pénurie de main-d'œuvre **coûte cher** aux entreprises

La pénurie de main-d'œuvre engendre des coûts élevés pour les entreprises manufacturières. Le sondage Baromètre 2022 révèle qu'en moyenne, ces coûts se situent à 840 000 $ par entreprise (graphique 16). Il s'accroît avec la taille de l'entreprise, allant de 130 000 $ pour celles de 10 à 19 employés à 2 400 000 $ pour celles de 100 à 500 employés. En effectuant une projection sur les 500 entreprises répondantes au sondage, les coûts totaux engendrés par la pénurie de main-d'œuvre sont estimés à 420 millions de dollars. À titre comparatif, les coûts moyens de la pénurie de main-d'œuvre étaient de 565 000 $ en 2019. Il s'agit donc d'une hausse de près de 50 % en seulement trois ans.

GRAPHIQUE 16

Coûts approximatifs engendrés par la pénurie de main-d'œuvre sur les entreprises en 2022

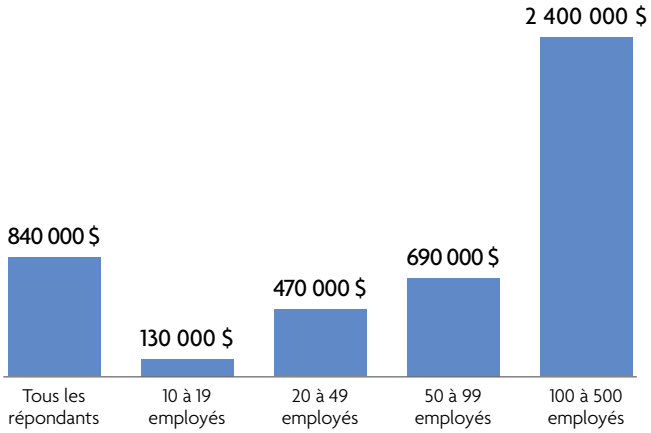

Note : Il faut considérer ces données avec réserve. Elles constituent avant tout un ordre de grandeur. Il n'y a pas de méthode reconnue pour établir le coût de la pénurie de main-d'œuvre et déterminer quelles composantes sont incluses dans ce coût et comment les calculer.

« Ce qui attire le plus les employés aujourd'hui, c'est le salaire. Les avantages sociaux viennent après. Pour attirer un employé désormais, il faut que le salaire soit présent.

France Vallée, directeur général, Diacarb

« Aujourd'hui, ça prend un ensemble d'éléments pour attirer des employés qualifiés. Non seulement le salaire, les bénéfices et les activités, mais aussi, leurs aspirations, ce qui les anime. Comment peuvent-ils faire la différence dans l'entreprise ? Qu'est-ce qui leur fait plaisir ? Il faut tenir compte de leur apport réel au sein de l'entreprise pour qu'ils se sentent valorisés, et en prendre soin. »

Feng Wang, président, Hydraulique Eagle

« Notre objectif premier était d'assurer la rétention de nos employés. Nous n'avons donc eu d'autre choix que de réajuster les salaires. Pour ce faire, nous avons réalisé une étude salariale en Estrie, ce qui nous a permis de partir sur des bases solides. Nous avons également tenu compte de la flexibilité des horaires dans notre offre aux employés, une demande de plus en plus importante. Également, depuis 2014, nous effectuons du recrutement à l'étranger. À ce jour, 24 travailleurs étrangers composent notre équipe, sur un total de 55 à 60 employés. Sans la présence de ces travailleurs, Industries G.E Gilbert n'aurait jamais connu une croissance aussi importante au cours des 10 dernières années. C'est vraiment le recrutement de main-d'œuvre à l'étranger qui nous a propulsé. »

André Huppé, co-propriétaire – Directeur d'usine, Industries G.E Gilbert

« Chez Métalus, nous recrutons à l'étranger et nous veillons également à garder nos employés actuels. Nous avons donc mis en place plusieurs mesures pour assurer la rétention de ceux-ci, dont une hausse des salaires, de meilleures conditions de travail et la mise en place de toutes sortes d'initiatives pour rendre la vie la plus agréable possible à nos employés. Le plus important, c'est la rétention des employés, parce qu'un travailleur expérimenté qui part, pour l'avoir calculé à l'interne, ça coûte très cher. »

Michel Nolet, directeur des ventes, Métalus

« Du côté de Matritech, nous combinons le recrutement international avec la robotisation. Nous avons investi beaucoup dans la robotisation et la numérisation au cours des dernières années. Ces deux stratégies nous ont permis de grandir. »

Jean-François Nadeau, directeur Amélioration Continue et Qualité, Matritech

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Mesures pour **contrer** la **pénurie de main-d'œuvre** : le point de vue des PME

Les participants au groupe de discussion se reconnaissent pleinement dans l'ensemble des mesures pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre ayant fait l'objet du sondage. Ils appliquent la plupart de celles-ci et expriment plusieurs commentaires quant à l'efficacité ou à l'impact de certaines d'entre elles.

- L'augmentation des salaires et l'accroissement de la flexibilité des horaires pour favoriser la conciliation travail – vie personnelle ne sont plus des mesures permettant à une entreprise de se différencier. Pratiquement toutes les entreprises appliquent ces mesures et elles n'ont pas le choix, sinon elles ne réussiront pas à attirer des employés ni à les retenir.

- Les efforts pour améliorer l'image ou l'attractivité de l'entreprise (marketing employeur), en particulier dans les médias sociaux, se sont beaucoup accrus ces dernières années pour attirer les jeunes. À cet égard, nous avons assisté à un changement complet de paradigme. Autrefois, c'étaient les demandeurs d'emplois qui devaient se promouvoir. Maintenant, ce sont les entreprises qui doivent effectuer des campagnes d'image et de recrutement pour se promouvoir et attirer des employés potentiels.

- Le recrutement à l'étranger – même si la démarche est complexe et nécessite temps et efforts – est une mesure bénéfique selon les entreprises participantes. Elles recrutent principalement au Mexique et en Amérique centrale, dans les pays du Maghreb et aux Philippines et, chez certaines, les travailleurs étrangers comptent pour près de 40 % de leurs effectifs. L'embauche de travailleurs provenant de l'étranger pose un défi d'intégration linguistique et culturelle et de formation, mais les entreprises sont globalement très satisfaites des résultats.

- Les participants soulignent que le recours aux travailleurs étrangers est une nécessité pour deux raisons. D'une part, étant donné la situation de plein-emploi, le peu de main-d'œuvre disponible localement est généralement très éloignée du marché du travail et ne possède pas de qualification. D'autre part, la main-d'œuvre actuelle est vieillissante, plusieurs prendront leur retraite au cours des prochaines années et le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail est insuffisant pour compenser les départs à la retraite.

- L'implantation des technologies numériques constitue une solution partielle à la pénurie de main-d'œuvre, mais elle comporte des limites. Certes, elle réduit dans une certaine mesure le recours à la main-d'œuvre. Mais elle change surtout les tâches et nécessite un rehaussement des compétences technologiques, donc un investissement en formation.

- Pour optimiser la rétention, plusieurs entreprises misent sur le climat de travail et les valeurs, ainsi que l'implication de leurs employés dans diverses décisions : organisation du travail, implication communautaire de l'entreprise, activités sociales, etc. Lors de l'embauche, elles mentionnent que le savoir-être et les valeurs sont aussi importants que le savoir-faire.

- Les participants soulèvent un point sur lequel ils ont peu d'emprise, mais qui les affecte beaucoup. Depuis plusieurs années, les métiers (qui requièrent un DEC technique ou un DES professionnel) sont peu valorisés chez les jeunes et les programmes de formation n'arrivent pas à diplômer suffisamment de personnes pour répondre aux besoins du marché, ce qui aggrave la pénurie.

INVESTISSEMENTS

Hausse notable en achat d'équipement et en technologies numériques

Un niveau **égal** ou **supérieur** à la situation prépandémique, sauf en recherche et développement

Les données du sondage Baromètre indiquent que les investissements des PME manufacturières québécoises en achat d'équipement et en technologies numériques sont supérieurs à ce qu'ils étaient avant la pandémie (2019), ceux en formation sont similaires, tandis que ceux en R-D de produits ou de procédés sont légèrement inférieurs (graphique 17).

- En 2022, 77 % des entreprises ont investi plus de 1 % de leur masse salariale dans la formation de leurs employés. Ce pourcentage représente une hausse de 3 points par rapport à 2021 et est similaire à celui de 2019. Malgré le lien documenté entre formation et productivité, on compte encore 23 % des entreprises qui ont investi moins que le minimum prescrit par la loi[30] ou qui n'ont pas investi du tout en formation.
- En 2022, 71 % des répondants ont investi plus de 2 % de leur chiffre d'affaires en achat d'équipement, une hausse de 8 points par rapport à l'année précédente et de 6 points par rapport à 2019.
- Toujours en 2022, 34 % des répondants ont investi plus de 2 % de leur chiffre d'affaires en R-D de produits ou de procédés, soit le même pourcentage que lors des deux années précédentes, qui était le plus bas observé depuis les débuts des sondages Baromètre.
- Enfin, 55 % des entreprises ont investi plus de 1 % de leur chiffre d'affaires en technologies numériques en 2022, en hausse de 7 points par rapport à l'année dernière et de 9 points par rapport à 2019.

Un fort lien existe entre la taille de l'entreprise et les quatre types d'investissements : les plus grandes entreprises (100 à 500 employés) investissent proportionnellement plus que les plus petites (10 à 19 employés). Il faut également mentionner qu'à taille égale, les entreprises qui vendent à l'international (hors États-Unis) investissent davantage en achat d'équipement, en R-D et en technologies numériques que celles qui ne vendent qu'au Québec. Enfin, à taille égale, les entreprises les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques investissent davantage en achat d'équipement et en R-D que celles qui sont les moins avancées.

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

GRAPHIQUE 17

Investissements en formation, en achat d'équipement, en R-D et en technologies numériques

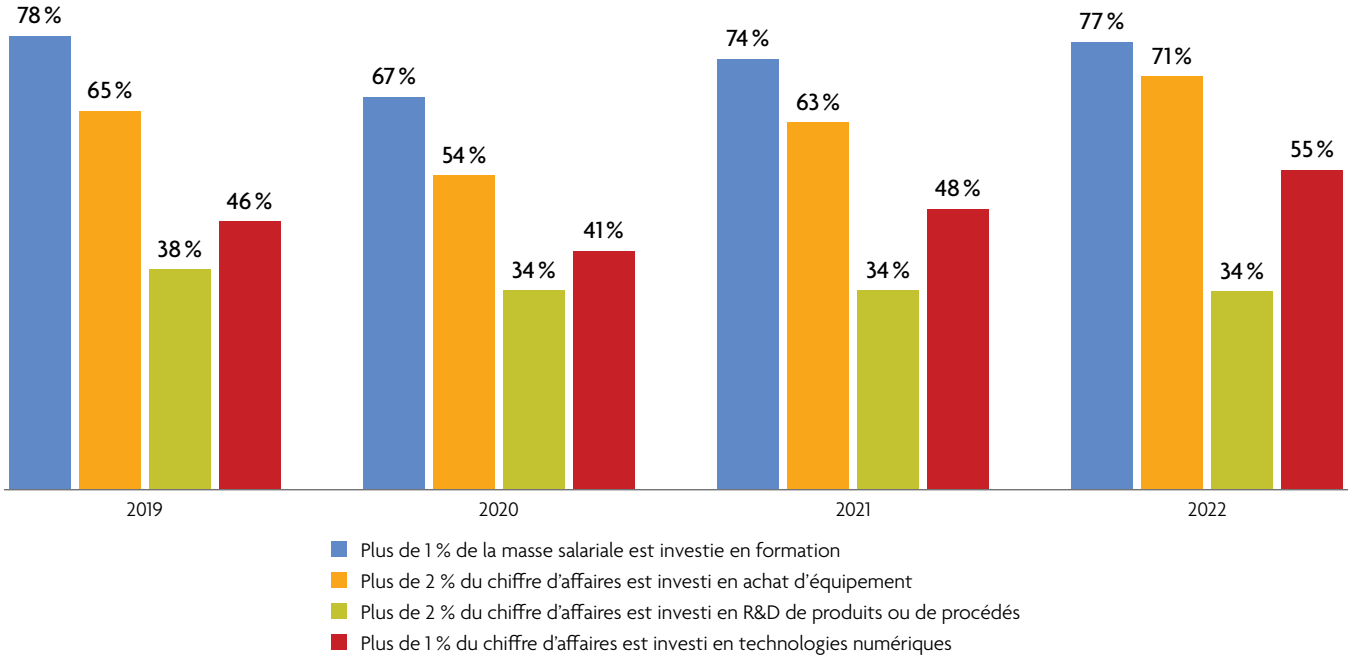

Investir est **bénéfique** en matière d'effectifs, d'exportation, de technologies numériques et d'engagement environnemental

Le croisement des données sur les investissements en formation, en équipement, en R-D et en technologies numériques avec les données d'autres indicateurs mesurés dans le Baromètre révèle une meilleure performance des entreprises qui investissent plus que la moyenne :

- Elles connaissent une augmentation plus élevée de leur nombre d'employés.
- La probabilité qu'elles vendent au Québec seulement est nettement plus basse alors que la probabilité qu'elles vendent à l'international (hors États-Unis) est nettement plus élevée.
- Elles ont une probabilité nettement plus élevée d'intégrer des technologies numériques.
- Elles sont plus nombreuses à prendre des engagements en matière de réduction de leur empreinte environnementale.

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

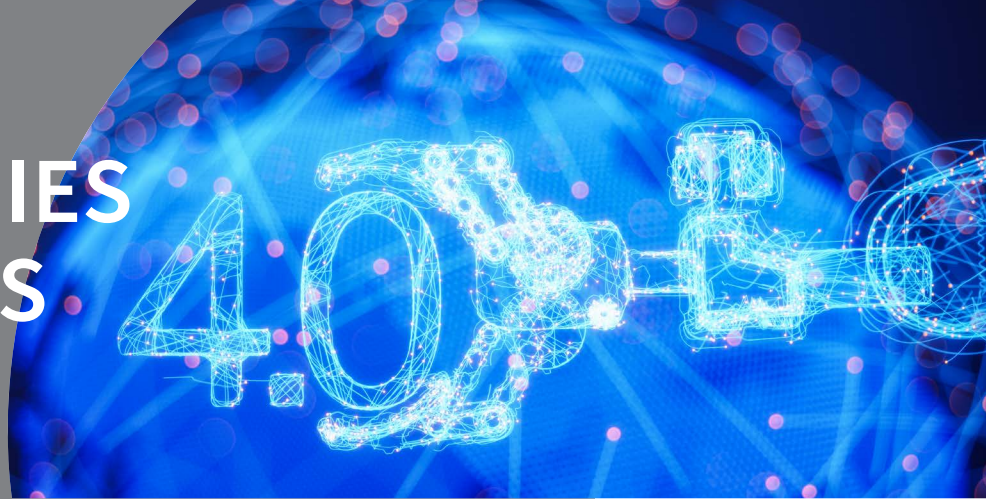

Des efforts qui ne se traduisent pas encore en résultats

Comprendre l'industrie 4.0

L'industrie 4.0 repose sur l'utilisation des technologies numériques et des données afin d'améliorer la performance de l'entreprise en termes d'efficacité, d'efficience, de qualité et de satisfaction de la clientèle. L'interconnexion des systèmes et équipements de production, l'utilisation de technologies innovantes, le traitement et l'analyse de données massives de production et de produit et, ultimement, l'utilisation de l'intelligence artificielle, permettent aux entreprises manufacturières de transformer leurs opérations vers une usine autonome et intelligente.

Les entreprises manufacturières qui prennent le virage 4.0 peuvent utiliser des outils numériques interconnectés pour permettre aux équipements, procédés, systèmes d'inspection, logiciels de maintenance, modules de planification de la production et autres, de communiquer entre eux, de s'adapter en temps réel aux variations de produits et de procédés qui surviennent en cours de production. Les entreprises peuvent également exploiter plusieurs sources de données internes et de leurs clients et fournisseurs afin de faciliter et automatiser des tâches de surveillance et contrôle des opérations administratives et des transactions.

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Intégration des technologies numériques : une **priorité** très variable selon les profils d'entreprise

Le sondage Baromètre révèle que trois répondants sur quatre (75 %) considèrent actuellement l'implantation des technologies numériques comme étant une priorité assez ou très importante (graphique 18), une hausse de 4 points par rapport à l'an dernier. Ce pourcentage est supérieur chez les plus grandes entreprises et celles qui ont plusieurs technologies numériques déjà implantées ou planifiées. Incidemment, les entreprises peu avancées dans le virage numérique accordent peu d'importance à l'enjeu de la numérisation. Au sein des plus petites entreprises, celles qui vendent à l'international (hors États-Unis) accordent également plus d'importance à l'implantation des technologies numériques.

GRAPHIQUE 18

Pourcentage des entreprises pour qui l'implantation des technologies numériques est une priorité assez ou très importante

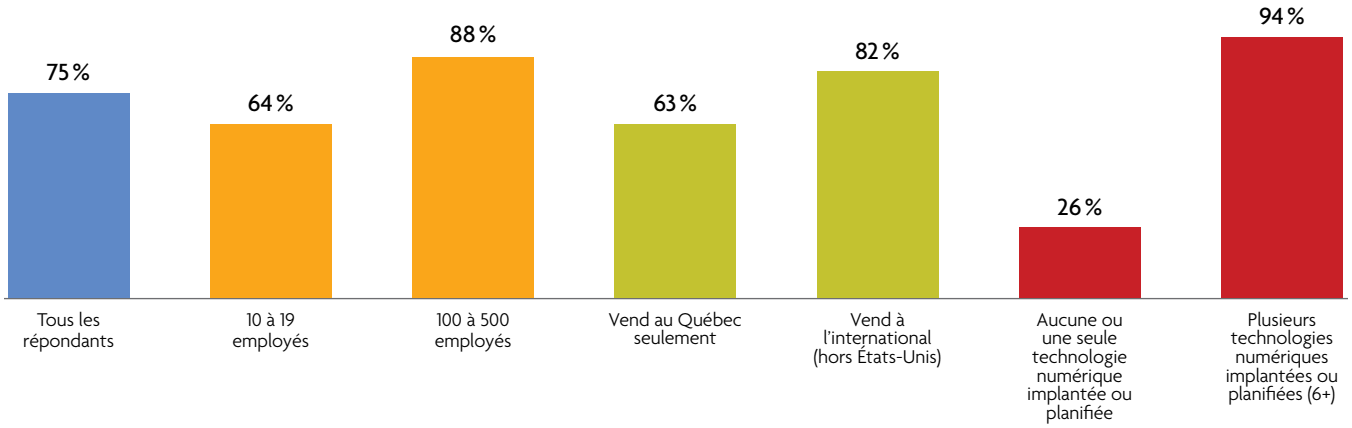

Initiatives **précédant** le virage numérique

C'est dans une proportion assez importante que les entreprises ont réalisé certaines initiatives pour préparer leur virage numérique (graphique 19). Ainsi, une forte majorité de répondants (80 %) ont mis à niveau leur réseau et leurs équipements informatiques. Six entreprises sur dix (59 %) ont mis en place un logiciel de gestion intégré (ERP) et moins de la moitié ont réalisé un plan numérique (44 %) et planifié les compétences numériques requises chez leurs employés (40 %).

Les plus grandes entreprises (100 à 500 employés) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir réalisé ces initiatives.

GRAPHIQUE 19

Initiatives réalisées avant d'entamer le virage numérique

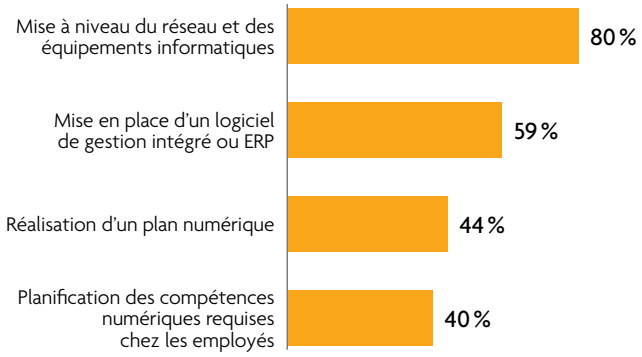

La plupart des technologies sont déjà **implantées** chez un quart à un tiers des entreprises

Le sondage Baromètre a mesuré l'intégration de huit technologies numériques par les PME manufacturières. Les résultats montrent que, pour la majorité des technologies, le degré d'intégration varie entre un quart et un tiers des entreprises (graphique 20). Ainsi, 31 % des entreprises répondantes ont déjà intégré l'interconnexion des équipements, 31 % la surveillance et le contrôle en temps réel et 29 % l'utilisation des plateformes mobiles connectées. Trois autres technologies sont implantées par environ un quart des répondants (maintenance prédictive, robotique et interconnexion avec les clients ou les fournisseurs). Assez peu d'entreprises ont intégré les cellules de production autonomes (19 %) et très peu, la prise de décision autonome par les systèmes TI (6 %). Bien que certaines technologies ne s'appliquent pas à toutes les entreprises, il va de soi que le processus de transformation numérique est loin d'être terminé.

Par ailleurs, un pourcentage variable d'entreprises, allant de 20 % (prise de décision autonome par les systèmes TI) à 35 % (interconnexion des équipements), mentionnent qu'elles prévoient intégrer certaines technologies numériques d'ici trois ans. Il faut cependant considérer ces données avec réserve. Les résultats des quatre dernières années montrent qu'il s'agit davantage d'intentions que d'engagements fermes. Jusqu'à présent, ces intentions se sont peu concrétisées malgré la reprise économique en 2021 et une certaine hausse des investissements en technologies numériques en 2022. Deux raisons principales peuvent expliquer cette situation :

- Plusieurs obstacles ou freins font en sorte de limiter ou de retarder la mise en place d'un processus d'implantation (voir plus loin dans ce chapitre).
- Le processus d'implantation d'une technologie prend souvent beaucoup plus de temps que prévu et son intégration complète peut n'avoir lieu que dans quelques années.

GRAPHIQUE 20

Intégration des technologies numériques dans les entreprises

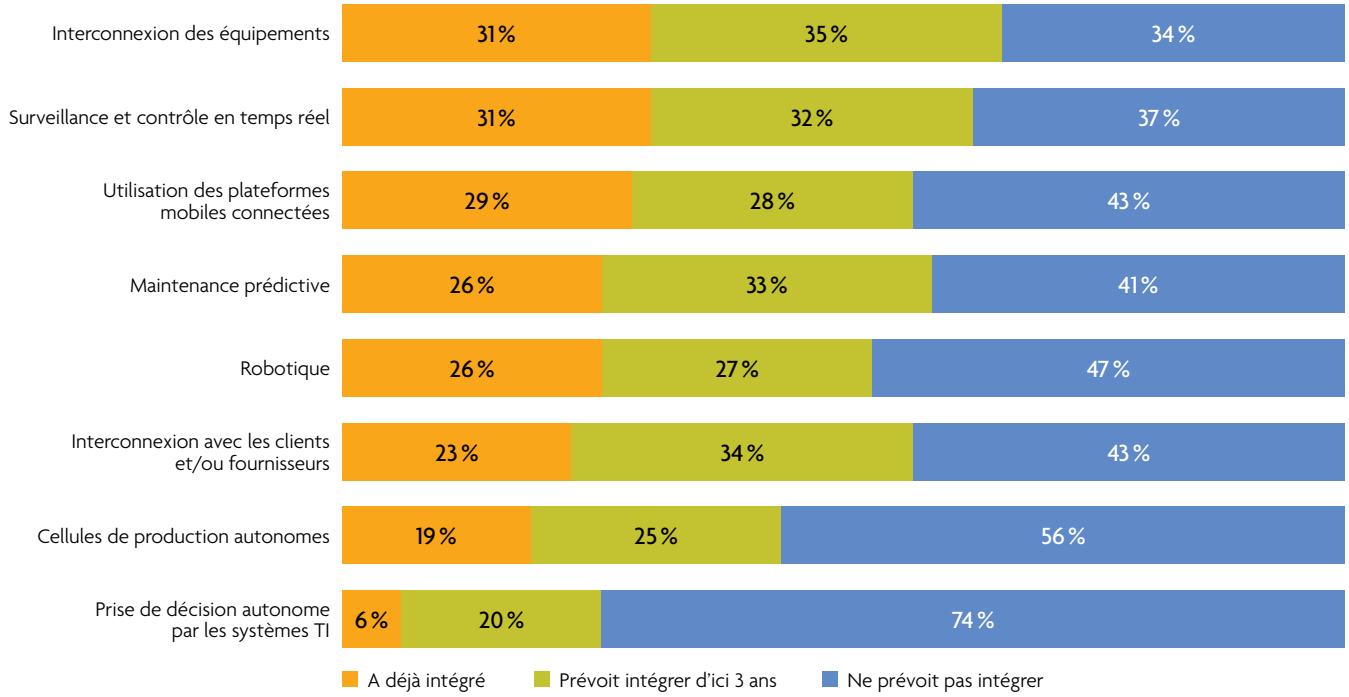

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Initiatives précédant le **virage numérique** : le point de vue des PME

Les entreprises ayant participé au groupe de discussion ont toutes initié certaines actions préalables à leur virage numérique, mais n'ont pas procédé de la même façon.

- Sans exception, elles considèrent la mise à niveau du réseau et des équipements informatiques ainsi que la mise en place d'un logiciel de gestion intégré (ERP) comme étant des actions indispensables avant de procéder au virage 4.0.
- Selon elles, un plan numérique formel avec cibles et échéancier – qui inclut la planification des compétences numériques requises chez les employés – devrait également être conçu avant l'implantation de technologies numériques. Dans les faits, certaines n'ont pas attendu d'avoir un plan et ont procédé par instinct et en fonction d'occasions d'affaires. Par exemple, elles ont investi dans la robotisation pour réaliser par la suite qu'il aurait d'abord fallu mettre à niveau leur réseau et leurs équipements informatiques et se doter d'un plan formel. En définitive, cette approche s'est avérée plus coûteuse.
- Toutes ont dû faire appel à des conseillers ou des partenaires externes pour les aider dans la conception et l'implantation d'un plan numérique, puis la formation du personnel. Elles mentionnent que très peu d'entreprises ont suffisamment d'expertise et de disponibilités à l'interne pour réaliser ces tâches par elles-mêmes. C'est encore plus vrai chez celles de petite taille.

« Comme beaucoup d'entrepreneurs, nous n'avons pas nécessairement de plan numérique. Nous y allons plus à l'instinct, selon les opportunités. Mais, quand nous mettons le bras dans l'engrenage, les autres éléments nous rattrapent vite ! Par exemple, si nous décidons d'acheter un robot, nous nous rendons compte rapidement qu'il fallait, au préalable, faire une petite mise à jour de nos équipements informatiques. Nous n'aurons donc pas le choix de procéder, comme le robot est déjà commandé ! »

Geneviève Paris, VP Logistique, stratégie et communication, Paber Aluminium

« Afin de te supporter dans ta transformation numérique et t'amener plus loin, ça te prend une ressource informatique fiable, interne ou externe. On a tous un Ti-Joe Connaissant en informatique dans notre entourage et nous sommes tous capables de se débrouiller, mais pour faire un vrai plan numérique, pour savoir si tu as le bon logiciel ERP, par exemple, ou la bonne infrastructure réseau, ça prend des bons conseillers, un bon partenaire d'affaires pour t'appuyer. Il est donc nécessaire d'avoir une bonne ressource pour t'accompagner au début d'un lancement numérique, ainsi qu'un bon système ERP en place ; c'est la base pour se lancer là-dedans. »

Jean-François Nadeau, directeur Amélioration Continue et Qualité, Matritech

« Le plan numérique te permet également de planifier les budgets. Parce que si tu mets en place des initiatives sans avoir fait de plan, il est possible que ça te coûte beaucoup plus cher que prévu. Par conséquence, ton plan numérique aura valu la peine d'être réalisé. »

Danny Thibodeau, président, Précision S.F. Tech

Les investissements en cours n'ont pas encore **porté fruit**

Présentées sous un angle différent, les données du sondage illustrent les progrès qu'il reste à réaliser en matière de virage numérique (graphique 21). Ainsi, 51 % des entreprises n'ont intégré aucune ou qu'une seule des huit technologies numériques ; 30 % en ont intégré deux ou trois sur huit ; 13 % en ont intégré quatre ou cinq ; et 6 % en ont intégré six ou plus.

Aucun progrès réel n'a été constaté depuis le Baromètre 2019, les faibles écarts se situant dans la marge d'erreur du sondage. Tant le pourcentage d'entreprises n'ayant intégré aucune ou qu'une seule technologie numérique que le pourcentage de celles qui en ont intégré au moins six n'est pas statistiquement différent.

A priori, on pourrait déceler une contradiction entre la hausse des investissements en technologies numériques en 2022 (voir le chapitre précédent sur les investissements) et la stagnation du nombre de technologies intégrées. Comme mentionné auparavant, le processus d'implantation d'une technologie peut s'étendre sur quelques années et on peut présumer que la hausse des investissements en 2022 portera fruit à moyen terme. D'autre part, il est probable qu'une part de cette hausse des investissements soit consacrée à bonifier ou mettre à jour des technologies déjà implantées plutôt qu'à en implanter de nouvelles.

Le degré d'intégration des technologies numériques varie beaucoup selon la taille de l'entreprise : 64 % des entreprises de 10 à 19 employés n'ont intégré aucune ou qu'une seule technologie numérique, contre 31 % des entreprises de 100 à 500 employés. À l'autre extrémité de l'échelle, 12 % des entreprises de 100 à 500 employés ont intégré six technologies numériques ou plus, contre seulement 1 % des entreprises de 10 à 19 employés. L'écart entre les plus petites et les plus grandes entreprises ne s'est pas amenuisé depuis 2019.

GRAPHIQUE 21

Nombre de technologies numériques déjà intégrées (sur une possibilité de huit)

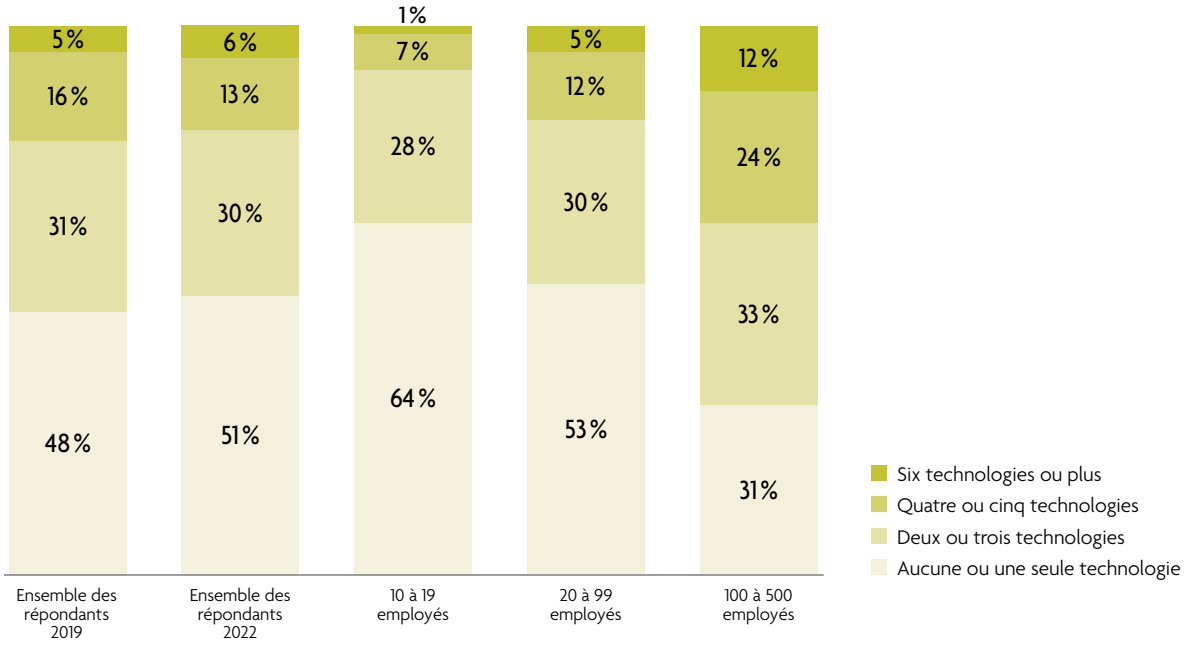

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Hausse de l'importance des **freins** à la mise en oeuvre du virage numérique

Dans le cadre du sondage Baromètre, six freins à l'implantation des technologies numériques ont été mesurés auprès des PME répondantes (graphique 22). Deux se démarquent par leur importance : le manque de temps et le manque de personnel qualifié avec trois répondants sur quatre pour chacun. Trois autres freins concernent à peu près la moitié des répondants : le manque de connaissance sur ce qui est pertinent pour l'entreprise (52 %), la difficulté à évaluer le retour sur investissement (50 %) et l'importance du retard technologique à rattraper (49 %). L'obstacle invoqué le moins souvent est le manque de financement (38 %).

Par rapport à la moyenne historique des Baromètres 2019 à 2021, on remarque une hausse générale de l'importance des freins à l'implantation des technologies numériques et, pour quatre des six freins, l'écart est significatif : le manque de personnel qualifié (+6 points), la difficulté à évaluer le retour sur investissement (+5 points), l'importance du retard technologique à rattraper (+5 points) et le manque de financement (+5 points). Cette hausse des freins est un autre facteur pouvant expliquer pourquoi l'implantation des technologies numériques fait du surplace.

Pratiquement aucune différence significative selon la taille de l'entreprise n'est observée. Par ailleurs, les entreprises peu avancées dans le virage numérique (aucune ou une seule technologie implantée ou planifiée) ont proportionnellement moins mentionné chacun des obstacles au virage numérique. Cela s'explique par le fait qu'elles accordent une priorité moins grande à l'intégration des technologies numériques, tel que constaté au graphique 18.

GRAPHIQUE 22

Freins à l'implantation des technologies numériques

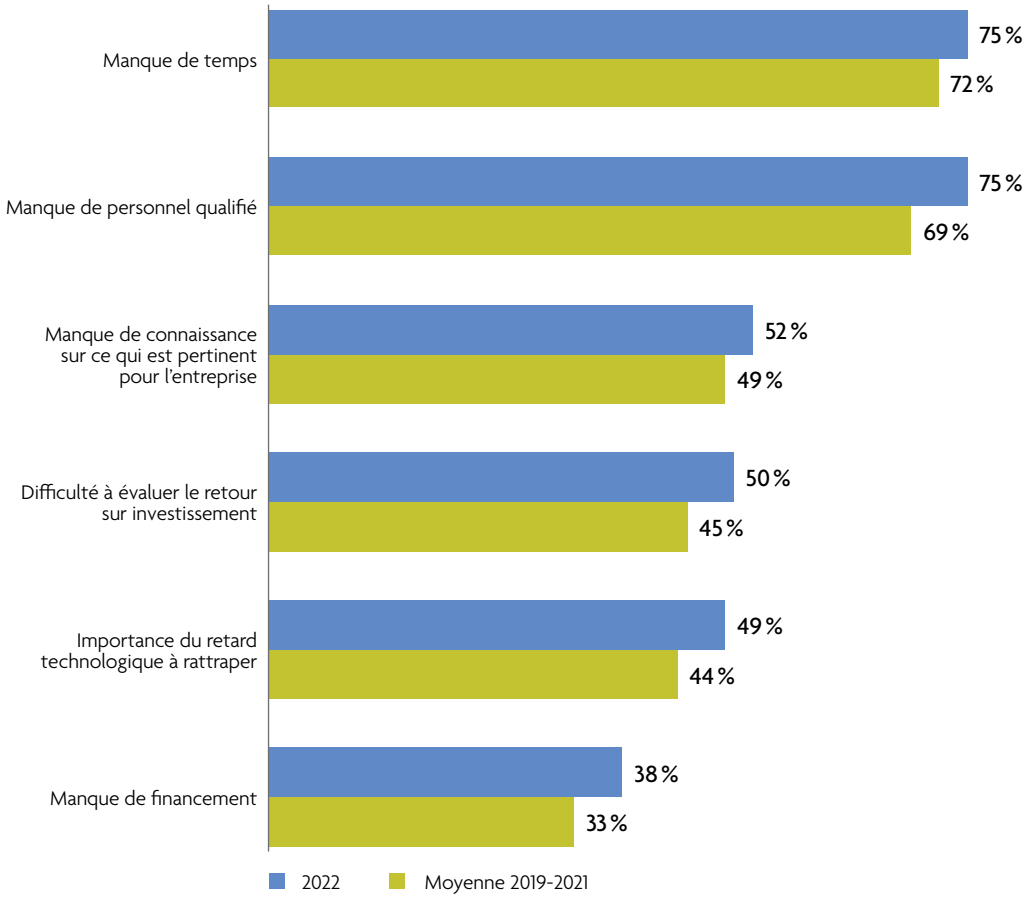

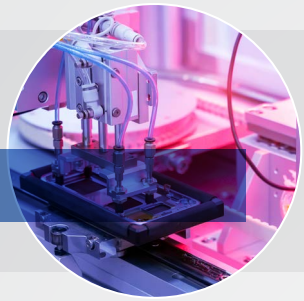

Freins à l'intégration des **technologies numériques** : le point de vue des PME

Les dirigeants ayant participé au groupe de discussion expliquent pourquoi l'intégration des technologies numériques – exprimée en nombre de technologies – n'a pas réellement progressé depuis trois ou quatre ans et pourquoi les répondants au sondage affirmant qu'ils prévoient intégrer certaines technologies numériques ne l'ont pas encore fait.

- Dans un premier temps, ils mentionnent que les entreprises ont mis sur pause ou ont ralenti leurs projets de numérisation pendant deux ans à cause de la pandémie, ayant souvent d'autres priorités plus urgentes (problèmes de liquidités, perte de clients, manque de personnel, etc.).
- Certaines entreprises se sentent dépassées par l'ampleur, la complexité, la durée et le coût de l'implantation des technologies numériques. Ce frein affecterait encore davantage les plus petites entreprises et celles qui ont accumulé un retard technologique. Elles ont besoin d'être conseillées pour savoir par quoi commencer et comment procéder.
- Le frein que constitue le manque de personnel et de dirigeants qualifiés est de plus en plus important. Les participants soulignent qu'il est plus difficile que jamais de recruter des techniciens en informatique qualifiés pour implanter un virage numérique.
- Corollaire au point précédent, les dirigeants doivent faire face à une certaine résistance au changement. Ils observent que cette résistance n'est pas tant attribuable au facteur générationnel (les employés plus âgés ne sont pas nécessairement plus réfractaires au changement) qu'à des facteurs individuels et de scolarisation. Également les employés moins scolarisés ont plus de difficulté à s'adapter aux changements technologiques et leur formation requiert plus de temps.
- Par ailleurs, les participants ne voient pas nécessairement de contradiction entre la hausse des investissements en technologies numériques en 2022 observée dans le sondage et la stagnation du nombre de technologies intégrées. Ils mentionnent qu'une partie des investissements est consacrée non pas à implanter de nouvelles technologies numériques mais à poursuivre et accroître l'implantation de technologies déjà en place, comme la robotisation, l'interconnexion des équipements ou la maintenance prédictive. Mêmes s'ils n'ont pas ajouté de nouvelles technologies, ils considèrent avoir progressé dans leur processus de numérisation.
- Enfin, un dernier frein, et non le moindre, a été soulevé par les participants : la cybersécurité. Plus une entreprise est avancée dans son processus d'intégration numérique, plus elle est vulnérable aux incidents de sécurité informatique (intrusions, piratage, vol de données, etc.), donc plus les coûts engendrés par la cybersécurité sont imposants. Contrairement aux investissements en technologies numériques, en formation ou en R-D – pour lesquelles elles constatent des bénéfices concrets et un retour sur investissement – elles considèrent les dépenses en cybersécurité comme un mal nécessaire, qui n'apporte aucune valeur ajoutée et gruge les bénéfices.

« Au départ, je pense qu'il ne faut pas oublier les quelques années de pandémie. Il y a beaucoup de choses qui ont été mises sur pause, que ce soit au niveau des investissements, de la disponibilité des gens que la capacité à faire venir des gens en entreprise. Par exemple, nous avons acheté des équipements en Allemagne et nous avons finalement dû les installer nous-mêmes avec l'accompagnement d'un technicien, en Allemagne, par visioconférence, puisqu'il ne pouvait se déplacer. »

Geneviève Paris, VP Logistique, stratégie et communication, Paber Aluminium

« Un frein important à mon avis est le manque de ressources informatiques disponibles. La pénurie de main-d'œuvre est particulièrement importante pour ce type de profil. Ça peut prendre plusieurs mois pour trouver quelqu'un de fiable. »

Michel Nolet, directeur des ventes, Métalus

« Si tu regardes le tissu industriel et la dimension des entreprises au Québec, nous avons beaucoup de très petites et petites entreprises. C'est sûr et certain que ça coûte plus cher pour les petites entreprises, sans parler de la cybersécurité. Un autre élément à considérer est le transfert des entreprises. Ceux qui s'en vont à la retraite ne veulent pas trop investir pour ne pas affecter leur prix de vente. »

Guy Côté, président, Tuba

« Ça prend juste une petite initiative. Ça te fait avancer, ça te fait progresser, ça te fait apprendre, ça te fait apprivoiser et après tu as moins peur. Arrêtons de voir ça trop gros. Prenons un petit élément et avançons pour se bâtir une confiance, un petit succès à la fois, comme une machine connectée à un ordinateur, par exemple. Ce sont les petits succès qui feront en sorte que tu mettras en place une culture numérique. »

Jean-François Nadeau, directeur Amélioration Continue et Qualité, Matritech

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Corrélation des investissements en technologies numériques avec d'autres investissements

Le croisement des données sur l'intégration des technologies numériques avec les données sur les investissements en formation du personnel, en achat d'équipement et en R-D – ainsi qu'avec les prévisions pour 2023 d'investissements en équipement ou immobilisations et en nouveaux produits ou services – illustre bien la force du lien entre ces activités (graphique 23). Les entreprises ayant plusieurs technologies numériques déjà implantées ou planifiées (six ou plus) investissent ou prévoient investir dans d'autres aspects beaucoup plus que celles qui n'en ont aucune ou qu'une seule.

GRAPHIQUE 23

Lien entre l'intégration des technologies numériques et d'autres investissements

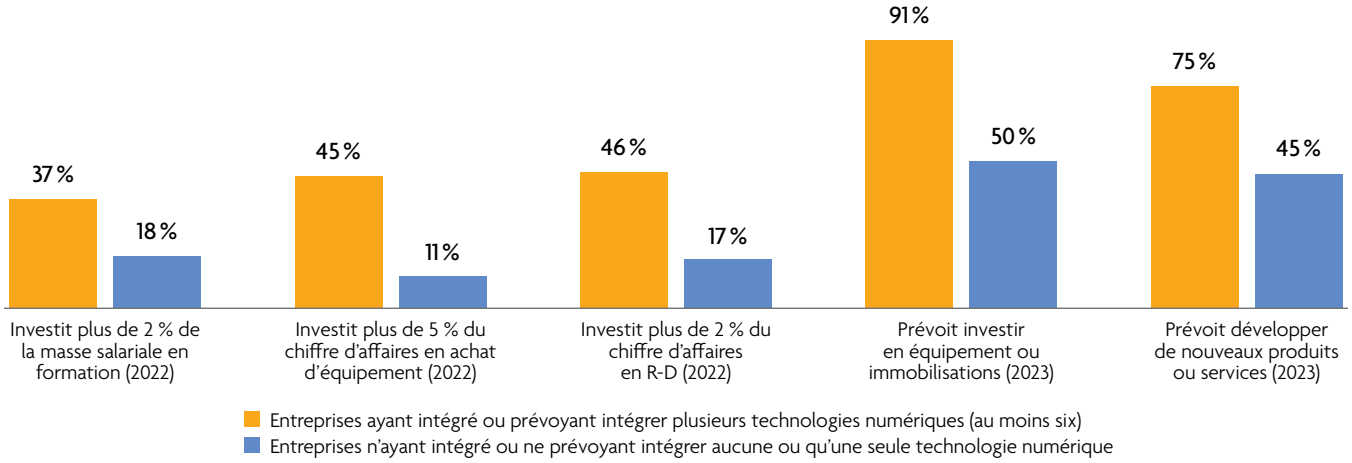

Intégrer des technologies numériques **améliore** la performance et les activités

Le croisement des données sur l'intégration des technologies numériques avec les données d'autres indicateurs mesurés dans le Baromètre démontre que les entreprises ayant plusieurs technologies numériques déjà implantées ou planifiées (six ou plus) produisent de meilleurs résultats ou ont des pratiques gagnantes par rapport à celles qui n'en ont aucune ou qu'une seule (graphique 24) : augmentation plus élevée du chiffre d'affaires et du nombre d'employés, probabilité plus élevée de vendre à l'international (à taille égale d'entreprise) et présence d'engagements pour réduire leur empreinte environnementale.

GRAPHIQUE 24

Impact de l'intégration des technologies numériques sur la performance et les activités de l'entreprise

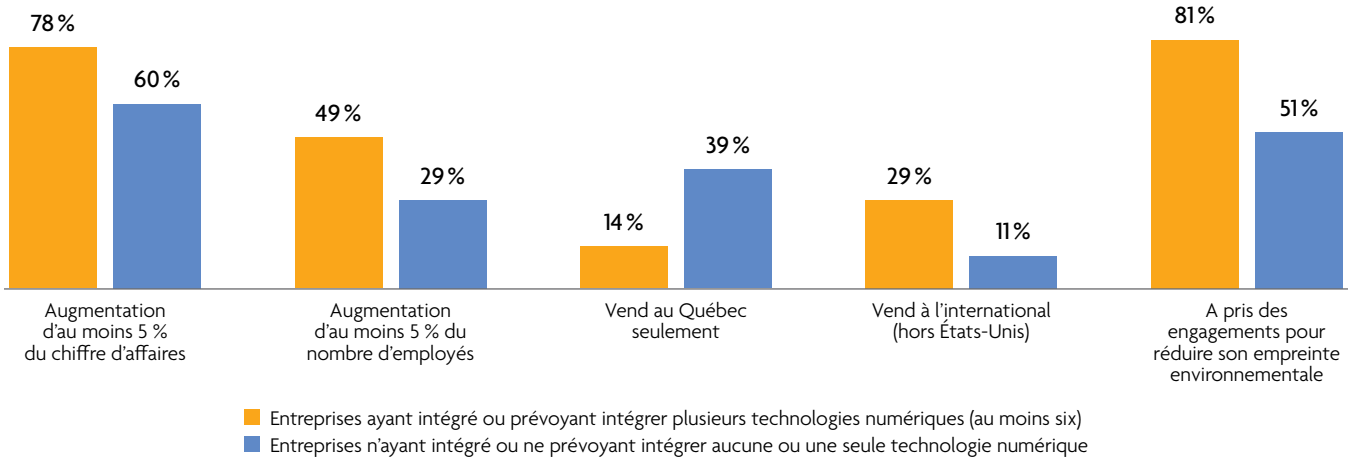

CYBERSÉCURITÉ

Des risques élevés et des mesures pour y faire face

Selon la firme spécialisée StreamScan, le secteur manufacturier est l'un de ceux dont les défis en matière de cybersécurité sont les plus grands. On y retrouve plusieurs systèmes désuets et non supportés. Il est fréquent de voir des lignes de production ou des systèmes critiques pilotés par les applications fonctionnant sur de vieux systèmes d'exploitation. Il est impossible d'installer des antivirus récents sur plusieurs de ces systèmes, ce qui les rend fortement vulnérables aux intrusions et ransomwares des pirates. De plus, le passage à l'Industrie 4.0 – notamment l'interconnexion des systèmes IT et industriels (OT) – augmente beaucoup les risques de sécurité, car les systèmes OT se retrouvent exposés sur Internet, donc sensibles aux cyberattaques.[31]

Le sondage Baromètre dévoile que les deux tiers des entreprises répondantes (67 %) évaluent comme étant assez ou très important le risque qu'elles fassent l'objet d'incidents de sécurité informatique tels qu'intrusions, piratage, rançons, etc. (graphique 25), en hausse de 4 points par rapport à l'an dernier. Ce risque est perçu encore plus important par les plus grandes entreprises. À taille égale d'entreprise, ce risque est perçu plus important chez celles qui vendent à l'international (hors États-Unis), qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques (six ou plus) et qui ont déjà subi des incidents de sécurité informatique.

GRAPHIQUE 25

Cybersécurité : évaluation du risque de faire l'objet d'incidents de sécurité informatique

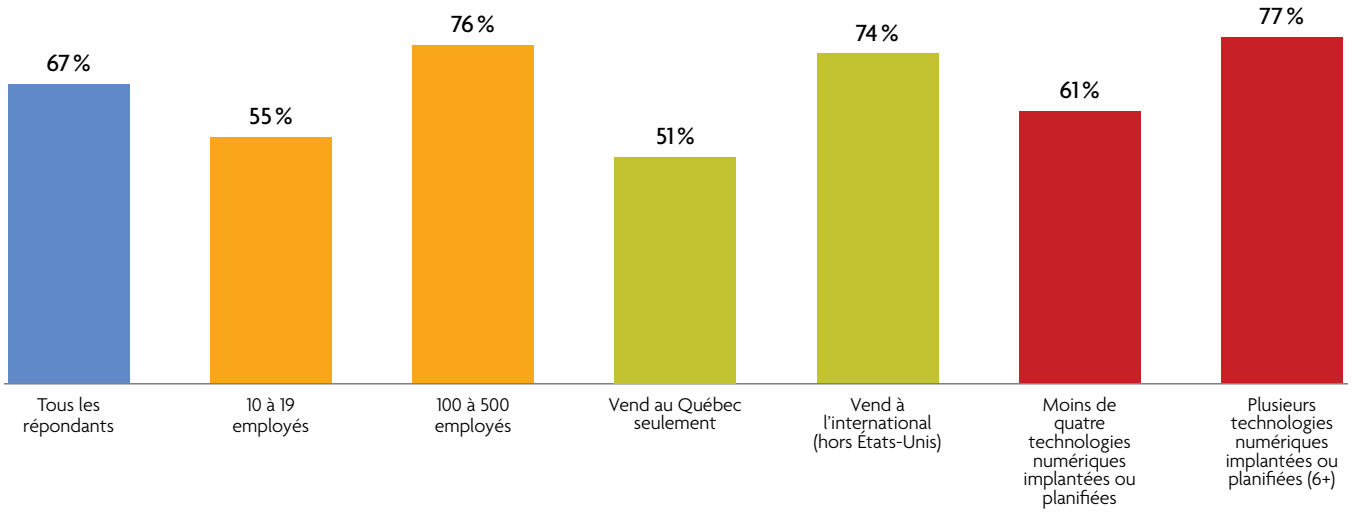

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

D'ailleurs, près de trois répondants sur dix (29 %) reconnaissent avoir subi des incidents de sécurité informatique au cours des trois dernières années (graphique 26). Les plus grandes entreprises ont été nettement plus touchées que les plus petites. À taille égale d'entreprise, celles qui vendent à l'international (hors États-Unis) et qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques sont plus nombreuses à avoir connu de tels incidents.

On constate donc un lien direct entre les résultats présentés au graphique 25 et ceux présentés au graphique 26. Les profils d'entreprises qui sont plus nombreux à percevoir le danger de faire l'objet d'incidents de sécurité informatique sont les mêmes que ceux ayant subi de tels incidents. En plus d'être plus souvent la cible d'incidents, ces entreprises portent probablement une plus grande attention à leurs systèmes et sont ainsi plus à même de découvrir des incidents qui ne mènent pas à des rançons ou des pertes de données.

GRAPHIQUE 26

Entreprises qui ont subi des incidents de sécurité informatique au cours des trois dernières années

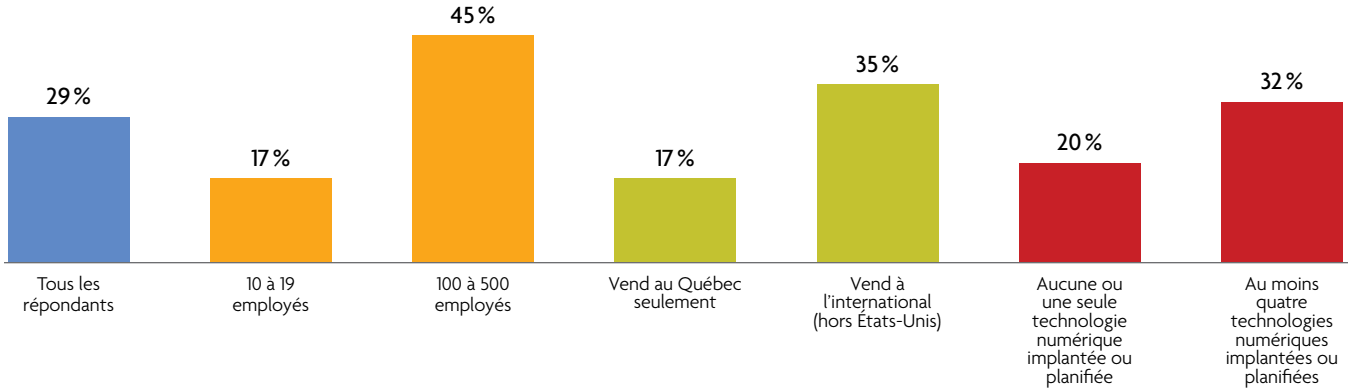

Conscientes des risques de faire l'objet d'incidents de sécurité informatique, un grand nombre d'entreprises ont mis en place des mesures visant à renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information (graphique 27). En effet, la quasi-totalité des répondants (94 %) ont mise en place un plan de sauvegarde (backup) et quatre sur cinq utilisent un logiciel de surveillance (79 %). Moins de la moitié ont un plan formel de contingence conçu par des experts en cybersécurité (46 %) et encore moins réalisent des audits et des tests d'intrusion par des experts en cybersécurité (39 %). Très peu ont adhéré à une norme reconnue (13 %).

Certains profils de répondants ont davantage mis en place ces mesures de renforcement : les plus grandes entreprises, celles qui vendent à l'extérieur du Canada, qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques et qui ont déjà subi des incidents de sécurité informatique.

GRAPHIQUE 27

Mesures mises en place pour renforcer la sécurité des systèmes d'information

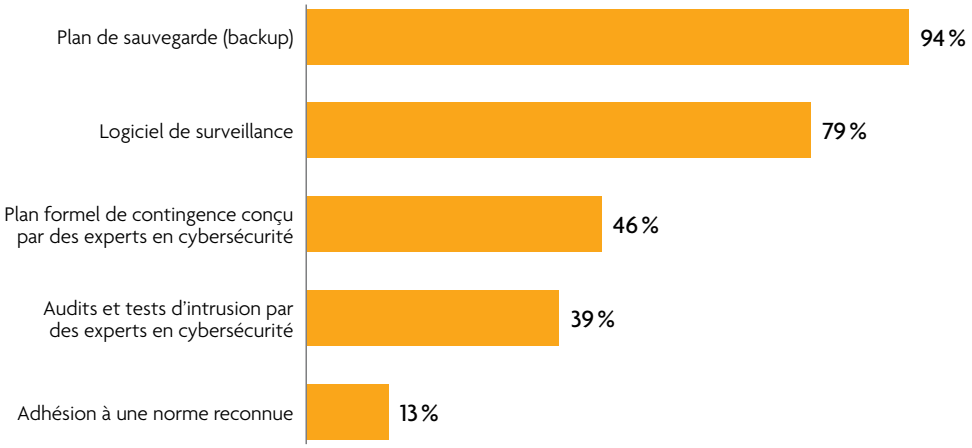

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les deux tiers des entreprises ont pris des engagements

En cette ère de changements climatiques et de volonté des gouvernements de décarboner l'économie, la gestion environnementale – qui touche notamment des aspects comme la réduction des gaz à effet de serre, la gestion des matières résiduelles et l'acceptabilité sociale – est un enjeu incontournable auquel le secteur manufacturier doit faire face.

Dans cette optique, près des deux tiers des entreprises répondantes (64 %) ont pris des engagements en matière de réduction de leur empreinte environnementale au cours des trois dernières années (graphique 28). Mais ces engagements ne comportent des cibles chiffrées que chez 13 % des répondants, soit seulement un cinquième de ceux ayant pris des engagements.

Les plus grandes entreprises sont plus nombreuses à avoir pris des engagements en matière de réduction de leur empreinte environnementale (chiffrés ou non) que les plus petites. À taille égale d'entreprise, celles qui sont les plus avancées dans l'intégration des technologies numériques sont plus nombreuses à avoir pris des engagements environnementaux. Au sein des plus grandes entreprises, celles qui vendent à l'international (hors États-Unis) sont également plus nombreuses à avoir pris de tels engagements.

GRAPHIQUE 28

Entreprises ayant pris des engagements en matière de réduction de l'empreinte environnementale
(chiffrés ou non)

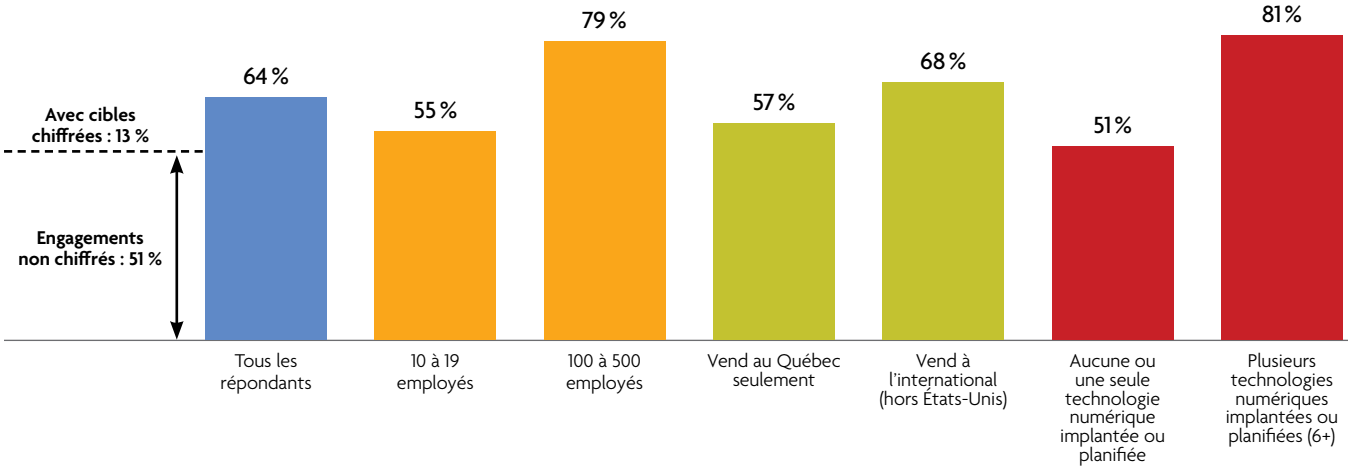

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Parmi les entreprises ayant pris des engagements en matière de réduction de l'empreinte environnementale, un peu plus de la moitié (54 %) ont développé un plan d'action pour mettre en œuvre ces engagements (graphique 29). Par contre, moins d'une entreprise sur cinq (18 %) a implanté une norme en gestion environnementale et développement durable – telle que ISO 14001, ISO 26000, LEED ou Écoresponsable – et seulement une sur dix a publié les résultats auprès de la communauté.

GRAPHIQUE 29

Mise en œuvre d'actions en matière de gestion environnementale
(entreprises qui ont pris des engagements de réduction de leur empreinte environnementale)

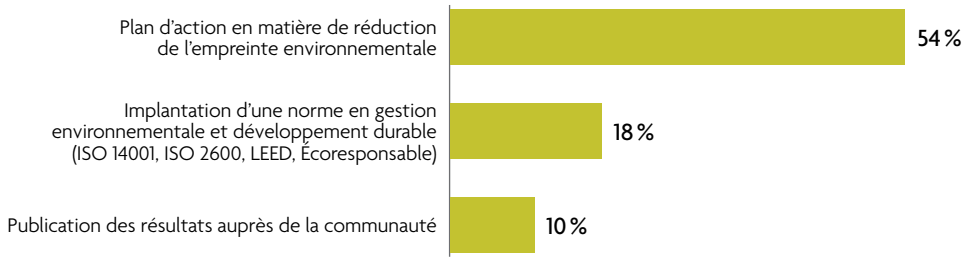

Assez peu de clients exigent des actions de réduction de l'empreinte environnementale

L'exigence, par les clients, d'un engagement ou d'actions pour la réduction de l'empreinte environnementale est encore relativement peu répandue. C'est une réalité chez seulement 17 % de l'ensemble des entreprises sondées (graphique 30). Par contre, cette exigence des clients est beaucoup plus fréquente parmi les plus grandes entreprises.

Si l'on considère seulement les entreprises ayant pris des engagements en matière de réduction de l'empreinte environnementale, soit 64 % des répondants, il est intéressant de constater que seulement le quart d'entre elles l'ont fait en réponse à une exigence de leurs clients.

GRAPHIQUE 30

Entreprises dont les clients exigent d'elles un engagement ou des actions pour réduire leur empreinte environnementale

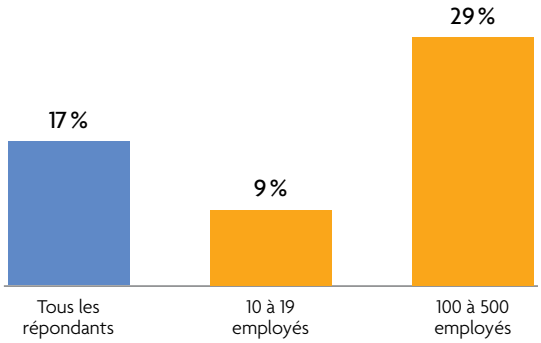

Réduction de **l'empreinte environnementale** : le point de vue des PME

Les entreprises ayant participé au groupe de discussion sont d'avis que les PME manufacturières québécoises n'ont pas d'autre choix que de prendre des engagements visant à réduire leur empreinte environnementale.

- Les engagements environnementaux des participants se traduisent principalement par les actions suivantes : efficacité énergétique (réduction de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation lorsque c'est possible, éclairage écoénergétique), élimination du papier, élimination des emballages non recyclables (par exemple, le polystyrène), réutilisation du matériel, récupération des rebus, vente des rebus non recyclables pour revalorisation, compostage, etc.
- Certains sont inscrits au programme de reconnaissance *ICI on recycle +* de Recyc-Québec ou encore, sont certifiés ISO 14001.
- Selon les participants, il n'est pas étonnant que, chez la grande majorité des entreprises ayant pris des engagements, ceux-ci ne comportent pas de cibles chiffrées. À l'exception de l'efficacité énergétique – où il est relativement facile de fixer des cibles et d'évaluer les économies générées – ils estiment très difficile de quantifier les objectifs et les actions d'autre nature. Ce n'est donc pas parce que les engagements environnementaux ne sont pas chiffrés qu'ils constituent des vœux pieux ou que les entreprises ne font pas de réels efforts en ce sens.
- Pour ces raisons, plusieurs n'ont pas de plan d'action formel pour mettre en œuvre leurs engagements ou encore, leur plan comporte des objectifs généraux, mais peu de cibles chiffrées. Certains soulignent également qu'ils n'ont pas les connaissances ni les outils pour concevoir un plan d'action formel en environnement.
- Par ailleurs, plusieurs participants expriment une certaine perplexité quant aux actions qu'ils mettent en œuvre et se posent les questions suivantes, sans en avoir la réponse : Comment calculer les bénéfices et le retour sur investissement des engagements environnementaux? Les actions en réponse à ces engagements ont-elles un réel impact sur l'amélioration de l'environnement (air, eau, sol) et sur la lutte aux changements climatiques?
- Même si c'est loin d'être généralisé, des participants mentionnent qu'il est de plus en plus fréquent que leurs clients – essentiellement les grands donneurs d'ordres – exigent des actions en matière de réduction de leur empreinte environnementale ou encore une certification environnementale ou en développement durable. Par contre, il est rare que de plus petits clients aient de telles exigences.
- Certaines pressions proviennent des employés pour que des actions soient posées, comme par exemple l'utilisation d'emballages recyclables, la récupération de rebus, le compostage des aliments et des résidus verts, etc.

« Je pense qu'on fait tous attention et que tout le monde pose des gestes au meilleur de ses connaissances. Le problème, c'est de chiffrer la donnée, surtout pour des petites entreprises comme la nôtre. »

Guy Côté, président, Tuba

« Nous avons mis en place un comité environnemental chez Paber. Mais, concrètement, quelles ressources doit-on accorder à ça et combien de temps dans nos semaines ? Comment s'assurer que cela n'ait pas d'impact sur notre production ? Quel est le retour sur investissement ? Plusieurs questions sont toujours sans réponse. »

Geneviève Paris, VP Logistique, stratégie et communication, Paber Aluminium

« Chez Métalus, nous nous sommes engagés dans une démarche d'accréditation ISO 14001 que nous avons obtenue en décembre 2022. Malgré cela, nous ne sommes pas encore rendus à tout chiffrer. Il faut commencer quelque part. »

Michel Nolet, directeur des ventes, Métalus

« De notre côté, nous nous sommes enregistrés au programme ICI on recycle +. Nous avons établi des politiques et nous avons réalisé que nous en faisions plus que nous pensions. Nous nous donnons des défis et nous avançons continuellement ! »

Danny Thibodeau, président, Précision S.F. Tech

« Nous devrions davantage penser à l'économie de partage et développer ça, plutôt que de vouloir toujours faire de nouvelles acquisitions. Cela aiderait certainement à réduire notre empreinte environnementale. »

Feng Wang, président, Hydraulique Eagle

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

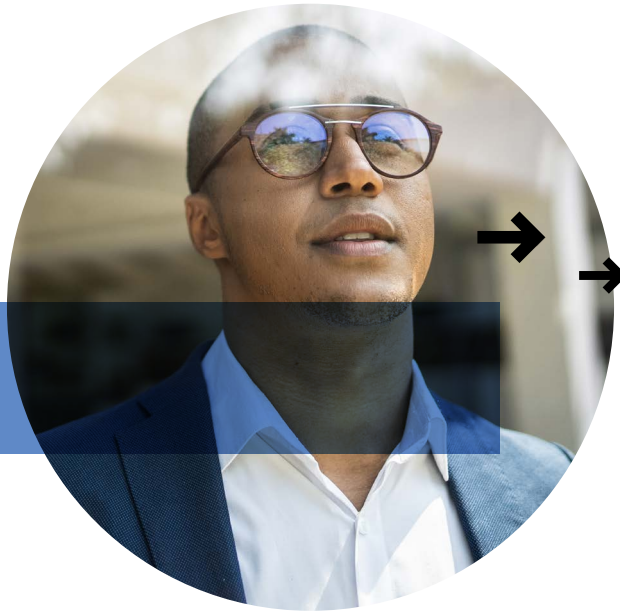

Conclusion

L'analyse des principaux résultats du **Baromètre industriel québécois** fait ressortir les éléments suivants :

Inflation et taux d'intérêt élevés : impacts importants pour les entreprises

L'année 2022 a vu l'inflation atteindre un niveau record depuis près de 40 ans et les taux d'intérêt grimper fortement en peu de temps. Ces deux facteurs ont certes eu des impacts importants sur les entreprises, impacts qui se font toujours sentir en 2023. Ainsi, la presque totalité des entreprises ont dû augmenter leurs prix l'an dernier. De plus, la moitié d'entre elles ont retardé des projets d'investissement, notamment en immobilisations, en achat d'équipement ou en implantation de technologies numériques. Dans la même proportion, les répondants affirment que leurs marges bénéficiaires en ont souffert.

Au-delà des impacts à court terme, le report d'investissements et la diminution de la capacité financière des entreprises à allouer des sommes à des activités telles que la formation, la recherche et le développement, l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits, ne doivent pas être négligés. Ces éléments peuvent nuire à la compétitivité de nos entreprises au cours des années à venir.

Mesures pour contrer la pénurie de main-d'œuvre : les PME doivent avoir recours à de nouvelles solutions

Les données du Baromètre 2022 mettent en évidence à quel point les enjeux du recrutement et de la rétention des employés demeurent primordiaux. Le niveau d'importance accordé à ces enjeux est le deuxième plus élevé depuis le début des enquêtes Baromètre il y a quatorze ans. Quant au nombre de postes à combler, bien qu'en baisse par rapport à l'année dernière, il reste élevé, avec 4 550 postes pour l'ensemble de l'échantillon des 500 entreprises interrogées, soit plus de 25 000 postes pour notre population d'enquête.

Recruter du personnel et le retenir, qu'il soit spécialisé ou non, demeure un casse-tête pour les PME manufacturières québécoises. Les entreprises n'arrivent plus à se différencier par des mesures, autrefois incitatives, comme l'augmentation des salaires, l'accroissement de la flexibilité des horaires pour favoriser la conciliation travail – vie personnelle ou même la formation. Ces solutions étant appliquées par la plupart des entreprises, elles ne constituent plus des éléments différenciateurs par rapport à la concurrence dans un marché favorable aux employés.

Les participants au groupe de discussion soulignent qu'une entreprise peut se distinguer par la qualité et l'importance des efforts qu'elle déploie pour améliorer son image ou son marketing employeur. Une solide campagne de promotion et de recrutement visant les jeunes, qui fait surtout appel aux médias sociaux, peut faire une certaine différence.

L'accélération de l'implantation des technologies numériques peut aussi répondre partiellement à la pénurie, en réduisant les besoins de main-d'œuvre pour certains postes. Mais, à cause des changements dans les tâches qu'il implique, le virage numérique appelle un rehaussement des compétences technologiques des employés, donc un investissement en formation.

Faute de main-d'œuvre disponible à l'échelle régionale attribuable à une situation de plein-emploi – malgré le fléchissement de la croissance économique, le recrutement à l'étranger s'est avéré, pour plusieurs entreprises, la solution privilégiée qui a eu le plus d'impacts positifs. Toutefois, pour les PME, il s'agit d'une démarche longue, complexe et ardue. Des services-conseils pour les accompagner en ce sens sont les bienvenus.

Intégration des technologies numériques : les entreprises, particulièrement les plus petites, ont besoin de soutien

Les données du sondage Baromètre font ressortir certaines données en apparence contradictoires. D'une part, les investissements en technologies numériques ont connu une certaine hausse en 2022 par rapport aux années précédentes. D'autre part, exprimés en nombre de technologies intégrées, les chiffres de 2022 ne montrent pas de progrès par rapport à ceux de 2018 : la moitié des entreprises n'ont intégré aucune ou qu'une seule technologie numérique dans leurs opérations et seulement 6 % sont très avancées dans leurs processus d'intégration, soit au moins six technologies intégrées. Malgré cela, plusieurs entreprises ont progressé dans leur processus de numérisation, car une partie des investissements a été dédiée à poursuivre et accroître l'implantation de technologies déjà en place plutôt qu'à implanter de nouvelles technologies.

Les freins à l'implantation de l'industrie 4.0 sont nombreux et plus importants que lors des années précédentes, ce qui a été confirmé par les participants au groupe de discussion. Certains sont ressortis comme particulièrement critiques : le fait que les entreprises – probablement davantage les plus petites – ne savent pas par quoi commencer et comment procéder, se sentant dépassées par l'ampleur de la tâche ; la grande difficulté à recruter du personnel qualifié, au niveau professionnel ou technique, pour concrétiser le virage ; et les coûts supplémentaires associés à la cybersécurité qu'entraîne le virage numérique.

Par ailleurs, le sondage révèle que les entreprises les moins avancées dans l'intégration des technologies numériques sont celles qui y voient le moins de freins. Si elles ont peu agi en matière de numérisation, c'est qu'elles en voient moins le besoin. Des actions de sensibilisation au virage numérique ciblant ces entreprises pourraient s'avérer pertinentes.

Pour passer à l'action, les PME ont besoin d'accompagnement pour les aider à élaborer un plan numérique, implanter les technologies appropriées et former leur personnel. Des programmes, guides, outils et formations sont offerts par des ministères et associations, tant à l'échelle canadienne que québécoise, de même que des incitatifs financiers.

Cybersécurité : beaucoup de travail reste à accomplir

Le Baromètre 2022 révèle que les deux tiers des PME répondantes sont conscientes du risque qu'elles fassent l'objet d'incidents de sécurité informatique. Et plus elles sont avancées dans leur processus d'intégration des technologies numériques, plus elles considèrent ce risque élevé. Or, selon les participants au groupe de discussion, toutes les entreprises sont vulnérables, à divers degrés, aux cyberattaques. On constate également une corrélation entre la perception du risque et le fait d'avoir subi des incidents de sécurité informatique.

Par ailleurs, les mesures mises en place pour renforcer la sécurité des systèmes d'information sont insuffisantes : une PME manufacturière sur cinq n'a pas de logiciel de surveillance, plus d'une sur deux n'a pas de plan formel de contingence conçu par des experts en cybersécurité et près de deux sur trois n'ont pas effectué d'audits et de tests d'intrusion avec des experts en cybersécurité. Ces mesures sont nettement moins implantées au sein des plus petites entreprises.

Il reste donc beaucoup de sensibilisation à faire quant à l'importance du risque et la nécessité de se doter de mesures visant à se protéger contre les cyberattaques.

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Gestion environnementale : les bonnes intentions doivent être davantage structurées

Nouveau thème dans le Baromètre de cette année, la gestion environnementale s'impose par son actualité et l'importance des enjeux qu'elle soulève. Les résultats du sondage démontrent la volonté d'une majorité de PME de s'attaquer à ces enjeux puisque les deux tiers d'entre elles ont pris des engagements en matière de réduction de leur empreinte environnementale. Ces engagements ne sont pas vains, car ils se traduisent par des actions concrètes, que ce soit en matière de gestion des matières résiduelles, d'efficacité énergétique, d'élimination du papier ou des emballages non recyclables.

Toutefois, parmi les entreprises ayant pris de tels engagements, très peu comportent des cibles chiffrées et la moitié seulement ont un plan d'action, souvent informel. Le groupe de discussion nous a appris que les PME n'ont généralement pas les connaissances ni les outils pour concevoir un plan d'action en environnement et ont de la difficulté à quantifier leurs objectifs, sauf peut-être ceux en lien avec l'efficacité énergétique. Elles sont également perplexes quant au retour sur investissement de leurs engagements et de leur réel impact sur l'amélioration de l'environnement. Face à la pression grandissante de certains de leurs clients – essentiellement les grands donneurs d'ordres – et de leurs employés, plusieurs devront se doter d'un plan d'action formel. Pour ce faire, elles auront besoin de services-conseils spécialisés. Il est donc important qu'elles soient informées des ressources et programmes disponibles pour les aider à entreprendre ou formaliser davantage leur virage vert.

En cette ère postpandémique, les entreprises sont optimistes malgré le ralentissement économique appréhendé

Les résultats du Baromètre montrent qu'en 2022, le secteur manufacturier québécois a récupéré des pertes subies en 2020. Plusieurs indicateurs sont revenus à leurs niveaux de 2018 ou de 2019 : le PIB réel, l'embauche de nouveaux employés, les exportations ainsi que les investissements en formation. D'autres indicateurs ont même dépassé leur niveau prépandémique : les ventes, l'augmentation du chiffre d'affaires de même que les investissements en achat d'équipement et en technologies numériques.

Malgré un ralentissement économique attendu en 2023 et les taux d'intérêt élevés, les intentions des entreprises de réaliser certains projets en 2023 montrent qu'elles voient l'avenir avec optimisme. Plus de quatre sur cinq prévoient le développement de nouveaux marchés ou de nouveaux clients, trois sur quatre prévoient réaliser des investissements en équipement ou en immobilisations et deux sur trois prévoient le développement de nouveaux produits ou services. La plupart de ces indicateurs sont en hausse par rapport à l'an dernier.

Fortes d'une hausse de leurs investissements et de leurs exportations, les PME manufacturières québécoises ont affiché une bonne performance en 2022. Bien que 2023 s'annonce plus difficile, celles-ci manifestent leur intention d'aller de l'avant avec plusieurs projets de développement, dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre pourrait s'avérer moins sévère en raison d'une légère détérioration du marché du travail. Cette confiance des entreprises est un signe de santé de notre secteur manufacturier.

Références

1 Le PIB d'une industrie réfère à la valeur de la production, moins la valeur des intrants intermédiaires, mesurée en fonction des prix d'une année de base.

2 Institut de la Statistique du Québec, Produit intérieur brut par industrie au Québec, aux prix de base, données désaisonnalisées et annualisées, exprimées en dollars enchaînés de 2012, mars 2023; Statistique Canada, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, tableau : 36-10-0402-01, mars 2023.

3 Les ventes de biens fabriqués, ou ventes manufacturières, sont définies comme étant la valeur des produits fabriqués par les établissements qui ont été livrés à des clients. Les données sont en dollars courants et désaisonnalisés.

4 Institut de la Statistique du Québec, Principaux indicateurs économiques désaisonnalisés, Québec, niveaux annualisés, mars 2023.

5 Statistique Canada, Emploi selon l'industrie, données annuelles et données mensuelles non désaisonnalisées, tableau 14-10-0201-01, mars 2023.

6 Institut de la Statistique du Québec, Principaux indicateurs économiques désaisonnalisés, Québec, niveaux annualisés, mars 2023; Statistique Canada, Emploi selon l'industrie, données annuelles et données mensuelles non désaisonnalisées, tableau 14-10-0201-01, mars 2023.

7 Industrie Canada, Statistiques relatives à l'industrie canadienne (SIC), Fabrication (SCIAN 31 à 33), mars 2023.

8 Idem note 7.

9 Institut de la Statistique du Québec, Produit intérieur brut par industrie au Québec, aux prix de base, données désaisonnalisées et annualisées, exprimées en dollars enchaînés de 2012, mars 2023; Statistique Canada, Emploi selon l'industrie, données annuelles et données mensuelles non désaisonnalisées, tableau 14-10-0201-01, mars 2023.

10 Idem note 9.

11 On entend par « dollars courants » la valeur d'une monnaie à la période courante. La notion de dollars enchainés tient compte des fluctuations des prix relatifs et de la composition de la production au fil du temps.

12 Statistique Canada, Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles, tableau 14-10-0064- 01, mars 2023.

13 Statistique Canada, Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles, tableau 14-10-0023-01, mars 2023; Institut de la Statistique du Québec, Principaux indicateurs économiques désaisonnalisés, Québec, niveaux annualisés, mars 2023.

14 Idem note 2.

15 Idem note 2.

16 Idem note 4.

17 Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé, tableau : 18-10-0005-01, mars 2023.

18 Idem note 5.

19 Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, exportations totales du Québec, mars 2023.

20 Idem note 19.

21 Institut de la Statistique du Québec, Principaux indicateurs économiques désaisonnalisés, niveaux annualisés, données exprimées en dollars enchaînés de 2012, mars 2023.

22 Banque du Canada, Moyennes des taux de change, mars 2023.

23 Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, exportations totales du Québec, mars 2023.

24 La productivité du travail est obtenue en divisant le PIB réel d'un pays par le nombre total d'heures travaillées pour une année.

25 Statistique Canada, Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises (en dollars enchaînés de 2012), tableau 36-10-0480-01, mars 2023.

26 Les données sont basées sur une moyenne des données des cinq sources suivantes : Banque Scotia, Analyse économique, publications économiques, Tableaux des prévisions de la Banque Scotia, 17 mars 2023; Économique RBC, Perspectives macroéconomiques, Économie et marchés, 14 mars 2023; BMO, International / U.S. / Canadian / Provincial Economic Outlook, 24 mars 2023; Banque Nationale du Canada, Marchés financiers, Le mensuel économique, économie et stratégie, mars 2023; Desjardins, Prévisions économiques et financières, 16 mars 2023.

27 Idem note 26.

28 Conclusions tirées des sources suivantes : Banque Scotia, Analyse économique, publications économiques, Tableaux des prévisions de la Banque Scotia, 17 mars 2023; Économique RBC, Perspectives macroéconomiques, Économie et marchés, 14 mars 2023; BMO, International / U.S. / Canadian / Provincial Economic Outlook, 24 mars 2023; Desjardins, Prévisions économiques et financières, 16 mars 2023; Étude de Deloitte, une récession moins profonde qu'envisagé il y a trois mois, La Presse, 28 mars 2023.

29 Prévisions économiques du FMI, l'atterrissage pourrait être brutal, La Presse, 11 avril 2023.

30 La Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre exige que les employeurs consacrent un montant représentant au moins 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles.

31 StreamScan, Cybersécurité dans le secteur manufacturier, par quoi commencer ?, 13 octobre 2020.

© 2023 STIQ – Tous droits réservés.

Merci au partenaire de l'étude

Investissement Québec

STIQ reçoit l'appui financier de

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions

Québec

STIQ
MAILLAGE INDUSTRIEL

1080, côte du Beaver Hall,
bureau 900
Montréal (Québec) H2Z 1S8

1 888-875-8789

info@stiq.com
stiq.com

Production graphique : TOUCAN 450 724-1483